

UNE ZONE HUMIDE

FRAGILE ET MENACEE

L'ETANG DE BIGUGLIA



Centre
Départemental
de
Documentation
Pédagogique

Bd. Deneq
Bastia
(05) 31.17.92



SOMMAIRE

	Pages
A - LES ZONES HUMIDES EN CORSE	3
B - L'ETANG DE BIGUGLIA	9
1. Situation et morphologie	10
2. Facteurs physiques	11
3. Milieux biologiques	17
4. L'exploitation	26
5. Evolution des conceptions d'urbanisation	31
6. Atteintes au milieu	
. milieu physique.....	46
. milieu ornithologique	51
7. Perspectives de développement	54
8. Les outils de protection	57
LEGENDE DES DIAPOSITIVES	59
SUGGESTIONS POUR L'ETUDE	
. de l'urbanisation	60
. du milieu naturel	64
BIBLIOGRAPHIE	66

LES ZONES HUMIDES

EN CORSE

* Cette étude prend en compte les réflexions publiées jusqu'à Janvier 1985 (étude D.D.A.). *

Les zones humides en Corse se situent principalement le long de la côte orientale et en règle générale, au débouché des cours d'eau de l'île.

Elles couvrent au total une superficie inférieure à 4 000 hectares, étant entendu que les zones humides comprennent les étangs (stagni), les marais (padule), les marécages et les vasières (fanghiccie).

Pour ce qui concerne les étangs proprement dits, on se cantonnera ici à ne répertorier que ceux de la côte orientale de l'île car c'est là que se situent les plus importants.

Il est nécessaire de signaler que les étangs ont des origines diverses et ainsi, leur superficie, profondeur ou salinité en dépendent :

* Les étangs lagunaires sont formés par un cordon de sable isolant une portion de territoire marin.

Exemple : Biguglia

* Dans les étangs d'estuaires, les alluvions obstruent le débouché du cours d'eau vers la mer.

Exemple : Terrenzana

* Les étangs d'origine tectonique sont constitués par l'effondrement du substratum et par la formation et l'abaissement d'une cuvette.

Exemple : Diana

* Les étangs d'origine deltaïque sont formés par la divagation et l'isolement de bras de cours d'eau.

Exemple : Arasu.

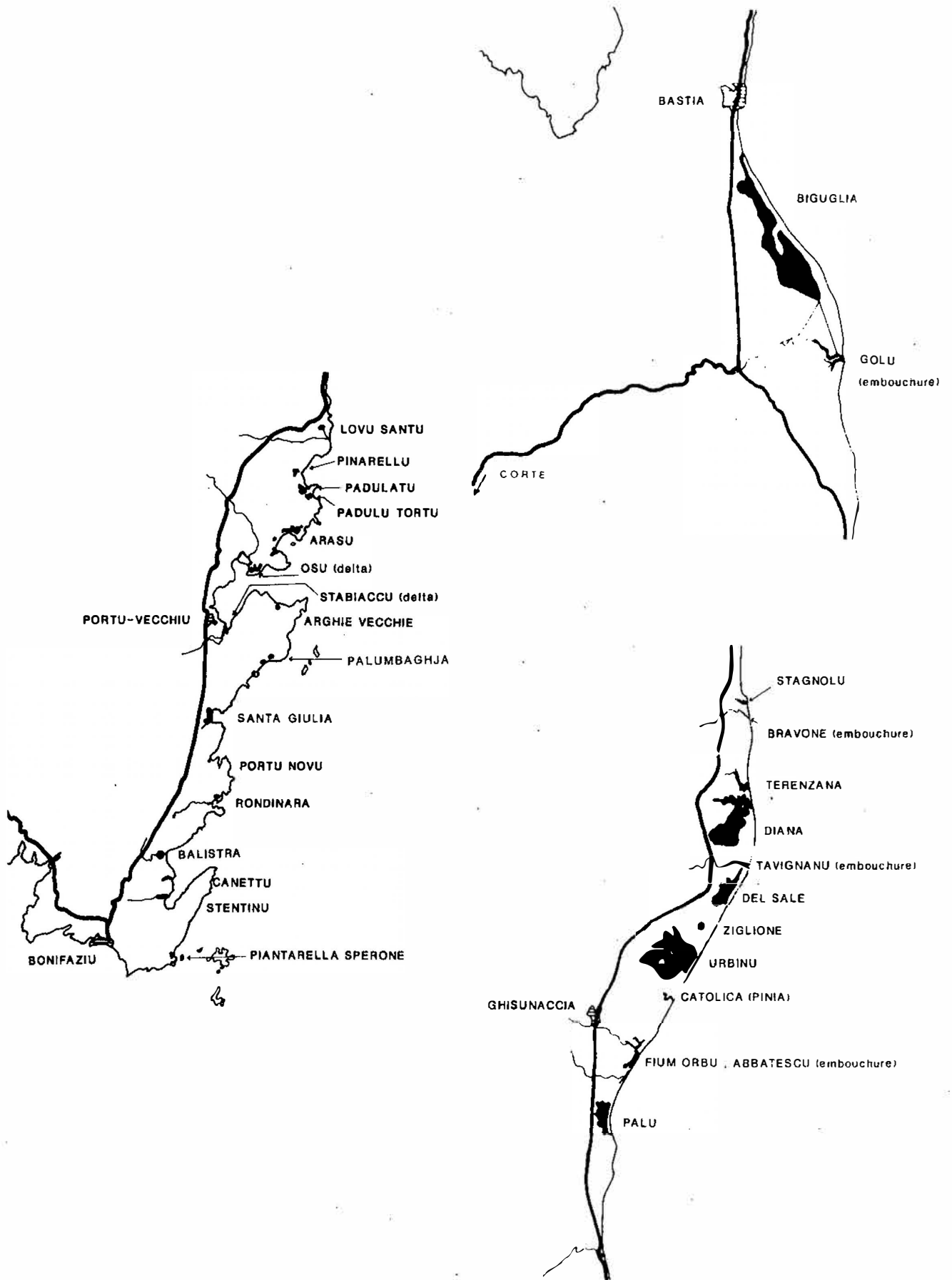
Sur toute la côte est, on peut dénombrer une vingtaine d'étangs, d'inégale importance.

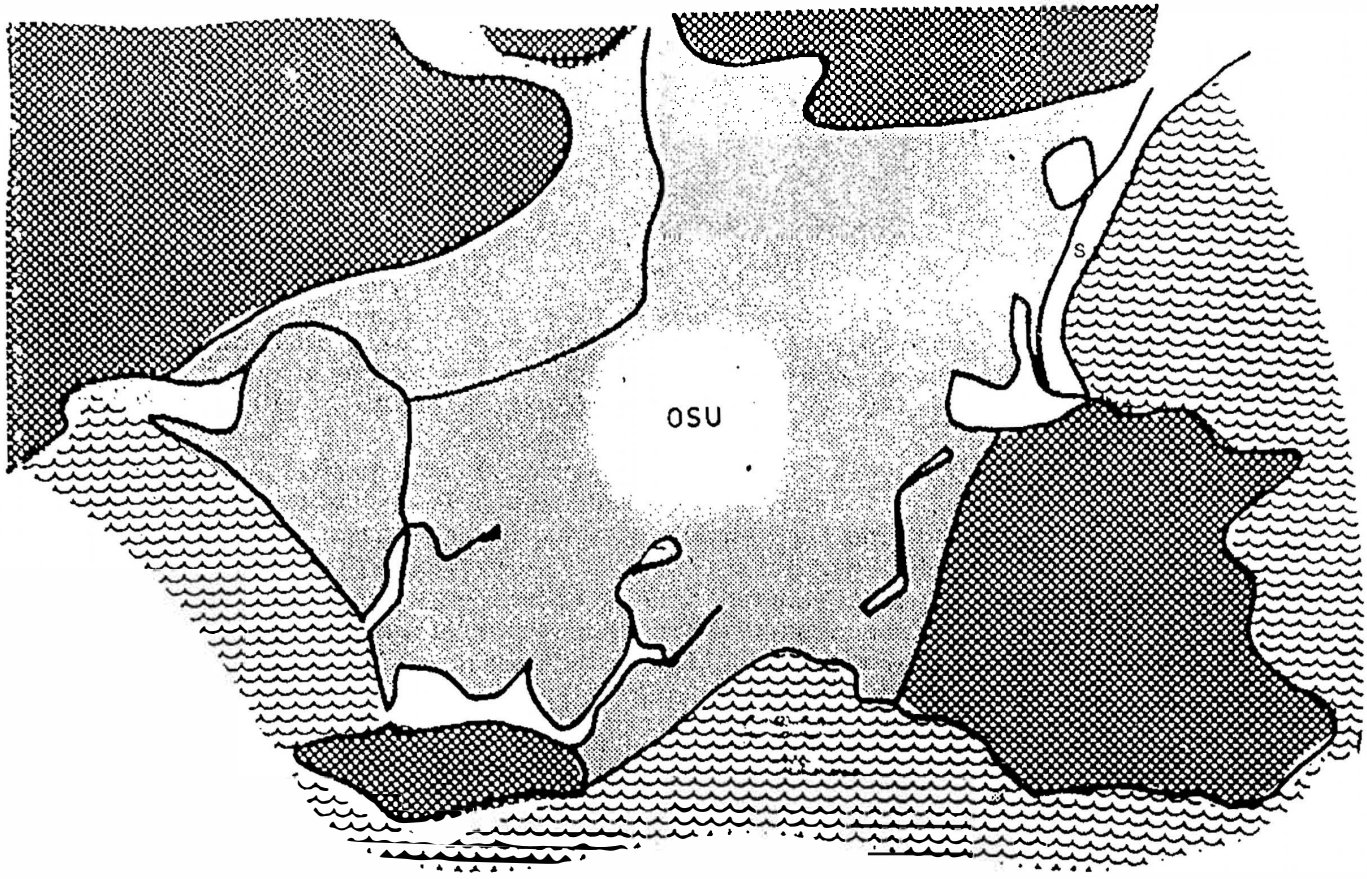
- quatre ont une superficie supérieure à 100 hectares ;
- les plus petits couvrent à peine 2 hectares.

Le plus grand de tous est de type lagunaire : l'étang de Biguglia.

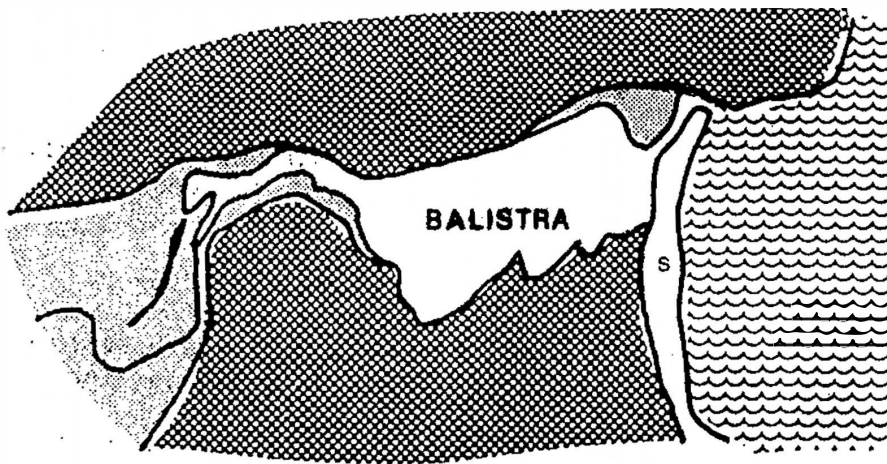
Le plus profond est de type tectonique : l'étang de Diana.

ETANGS	COMMUNES	SURFACE en ha	PROFONDEUR		TYPE
			Max. en mètres	Moy.	
BIGUGLIA	FURIANI-BIGUGLIA BORGU	1 450	1,8	1,5	Lagunaire
STAGNOLU	LINGUIZETTA	11	1,6	1,0	Estuaire
TERRENZANA	LINGUIZETTA TALLONE	32	1,6	0,5	Estuaire
DIANA	TALLONE-ALERIA	570	11	6	Tectonique
URBINU	GHISONACCIA	790	9	5	Tectonique
PALU	VENTISERI	110	1,5	0,7	Lagunaire
LOVU SANTU	ZONZA	1		1,0	Marais
PINARELLU	ZONZA	5		0,5	Lagunaire
PADULATU	ZONZA	21		1,0	Lagunaire
PADULU TORTU	ZONZA	14		1,0	Lagunaire
ARASU	ZONZA	13	3,0	1,5	Lagunaire / Deltaïque
AGHJA VECHJA	PORTU-VECHJU				
PALOMBAGHJA	PORTU-VECHJU				
SANTA GIULIA	PORTU-VECHJU	26	1,0	0,5	Lagunaire
PORTU NOVU	PORTU-VECHJU	5		0,5	Marais temporaire
RONDINARA	BONIFAZIU	5		0,5	Marais temporaire
BALISTRA	BONIFAZIU	25	4,5	2,0	Estuaire
CANETTU	BONIFAZIU	4	1,0		Estuaire
STENTINU	BONIFAZIU				
PIANTARELLA	BONIFAZIU		2,5	0,5	Marais Temporaire
SPERONE	BONIFAZIU		2,5	0,5	Estuaire





ENVIRONNEMENT GEOLOGIQUE D'UNE FORMATION DELTAIQUE

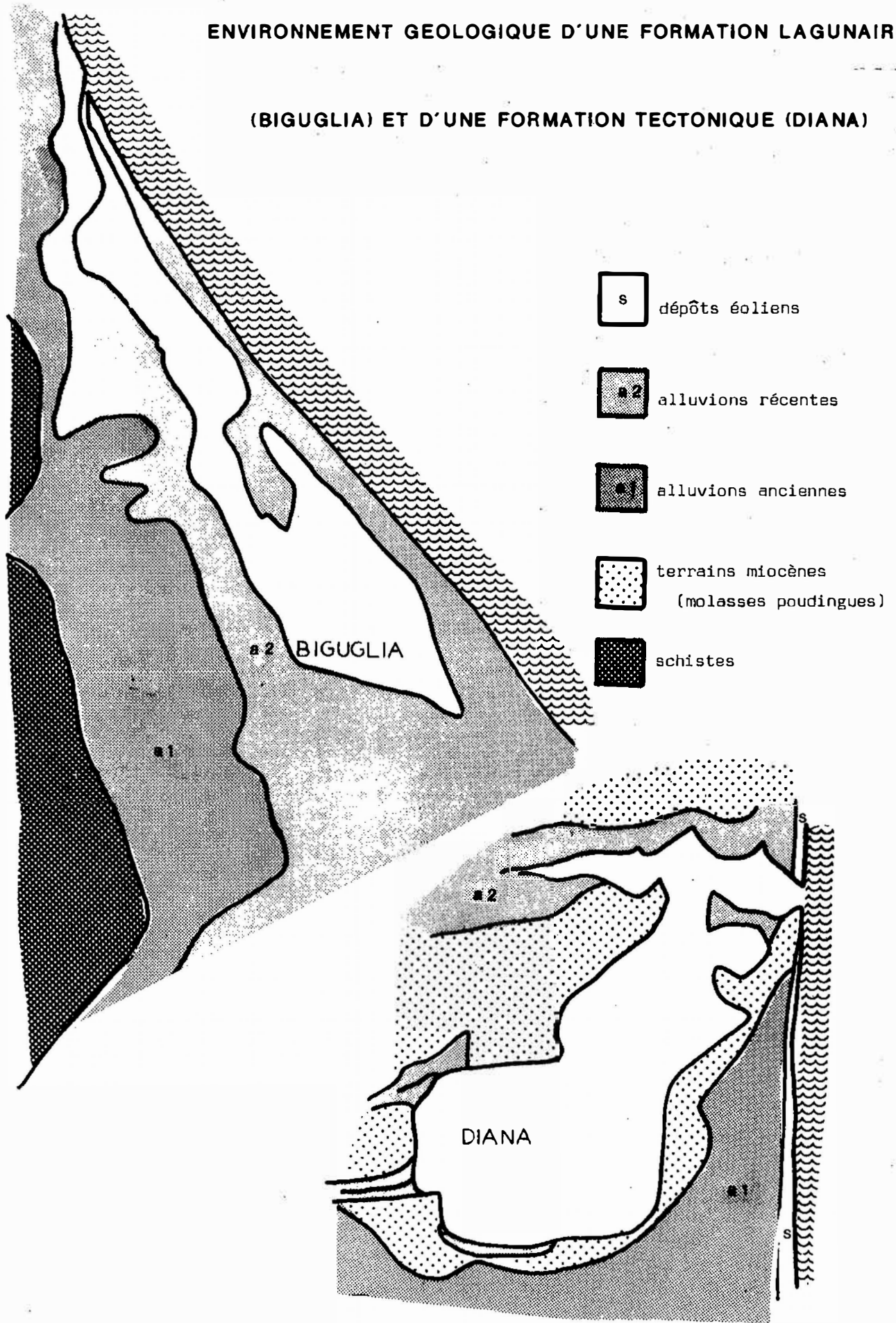


ENVIRONNEMENT GEOLOGIQUE
D'UNE FORMATION ESTUARIEENNE

- s dépôts marins
- alluvions récentes
- granite

ENVIRONNEMENT GEOLOGIQUE D'UNE FORMATION LAGUNAIRE

(BIGUGLIA) ET D'UNE FORMATION TECTONIQUE (DIANA)



L'ETANG DE BIGUGLIA

Une légende explique la création de l'étang de Biguglia. Le comte Fabiano avait une fille si douce et charmante Fior di Spina. La Comtesse de Furiani, qu'il avait épousée en secondes noces, haïssait et traitait abominablement la jeune fille : une voix mystérieuse avertit Fior qu'elle eût à se rendre au domaine de Migliacciaru, dont son père lui avait fait don. Dès que Fior eut quitté le château paternel, le châtiment céleste frappa la marâtre. Une tempête se déclancha, une pluie diluvienne se mit à tomber, tant et si bien que le château finit par s'effondrer. Il s'engloutit dans les flots et l'eau recouvrit la plaine et forma l'étang de Biguglia.

1 - SITUATION ET MORPHOLOGIE

Situé par 47 G 35 de latitude nord et par 7 G 93 de longitude est, entre Bastia et l'embouchure du Golu, l'étang de Biguglia occupe la quasi-totalité du rivage de la plaine de la Marana.

C'est le plus grand étang de l'île : sa surface est de 1 450 ha, il mesure 11 km de longueur et 2,5 km de largeur. La profondeur moyenne est de 1 mètre avec un maximum de 1,8 à 3,0 m dans le chenal nord.

Cet étang lagunaire est allongé, parallèlement à la mer, et séparé de celle-ci par un lido dont la largeur n'excède pas 1 km. Son grau[❖] est situé au nord, à l'extrémité d'un long et étroit chenal ; de plus, cet étang communique, au sud, avec l'embouchure du Golu, par le canal du Fussone.

On distingue :

- * Le chenal nord, limité au sud par la zone des bordigues[❖] qui joignent l'île du Fort à Tombulu Biancu, sur le lido.
- * La partie centrale s'étendant jusqu'à la presqu'île de San-Damianu qui sépare l'étang en 2 masses d'eau.
- * Le bassin sud dans lequel débouche le canal du Fussone
- * La presqu'île de San-Damianu délimite entre elle et le lido un bassin (l'Anse de San-Damianu).

❖ Grau : Communication de l'étang avec la mer. L'actuelle ouverture sur la mer n'est pas naturelle. L'ancien grau qui était situé au niveau de l'hôtel de la Transat (plage de Bastia) s'est trouvé comblé par le dépôt des sables du Golu.

❖ Bordigue : Enceintes de claies, sur le bord de la mer, pour prendre ou garder du poisson.

2 - FACTEURS PHYSIQUES

A - LE CLIMAT

* Les températures

Situé en bordure maritime, l'étang jouit d'un climat typiquement méditerranéen.

La température de l'air ambiant (moyenne annuelle) approche les 16° ; la température à Poretta atteint en moyenne 23,5° en Juillet et 8° en Janvier.

* Les précipitations

Elles atteignent une moyenne de 800 mm ; on observe deux maxima pluviométriques : en octobre-novembre et en février-mars ; et deux minima : l'été et au mois de janvier. Le mois le plus sec étant juillet.

* Les vents

Les vents principaux sont :

- le libecciu (ouest-sud ouest) qui est frais en hiver, chaud en été et presque sec.
- le mistral, de secteur nord-ouest, frais l'été, froid et sec l'hiver.
- le sirocco, de secteur sud-est, chaud et humide.
- le grégale, de secteur est, frais et humide.

La zone de Biguglia bénéficie de 110 jours de temps calme environ. Les vents les plus fréquents se répartissent entre les secteurs nord-est (90 j) et sud-est (105 j).

* L'évaporation

Elle doit se situer aux alentours de 140 cm d'eau par an, le maximum se situant en juillet et le minimum en février et novembre.

B - LE SOL

L'étang de Biguglia repose sur des dépôts quaternaires consécutifs à l'effondrement des zones à schistes lustrés. Au fond de l'étang, les alluvions sont anciennes tandis que les abords immédiats (San-Damianu) sont formés d'alluvions récentes avec quelques taches d'alluvions anciennes.

L'étang s'est formé à la suite du remaniement marin des alluvions apportées par le Golu et par d'autres fleuves de moindre importance (Bevincu, Mormorana...).

La rive ouest est composée d'un sol limoneux à gley, avec quelques traces de tourbe. Le lido a un sol sablo-limoneux.

Le profil sédimentologique de l'étang est donc classique : d'une part, le centre et la rive continentale, composés d'un sédiment fin, riche en vase organique (piégeage par les roselières et décantation) ; d'autre part, la rive du lido est composée de sables grossiers parfois coquilliers, formant la plage.

C - L'HYDROLOGIE

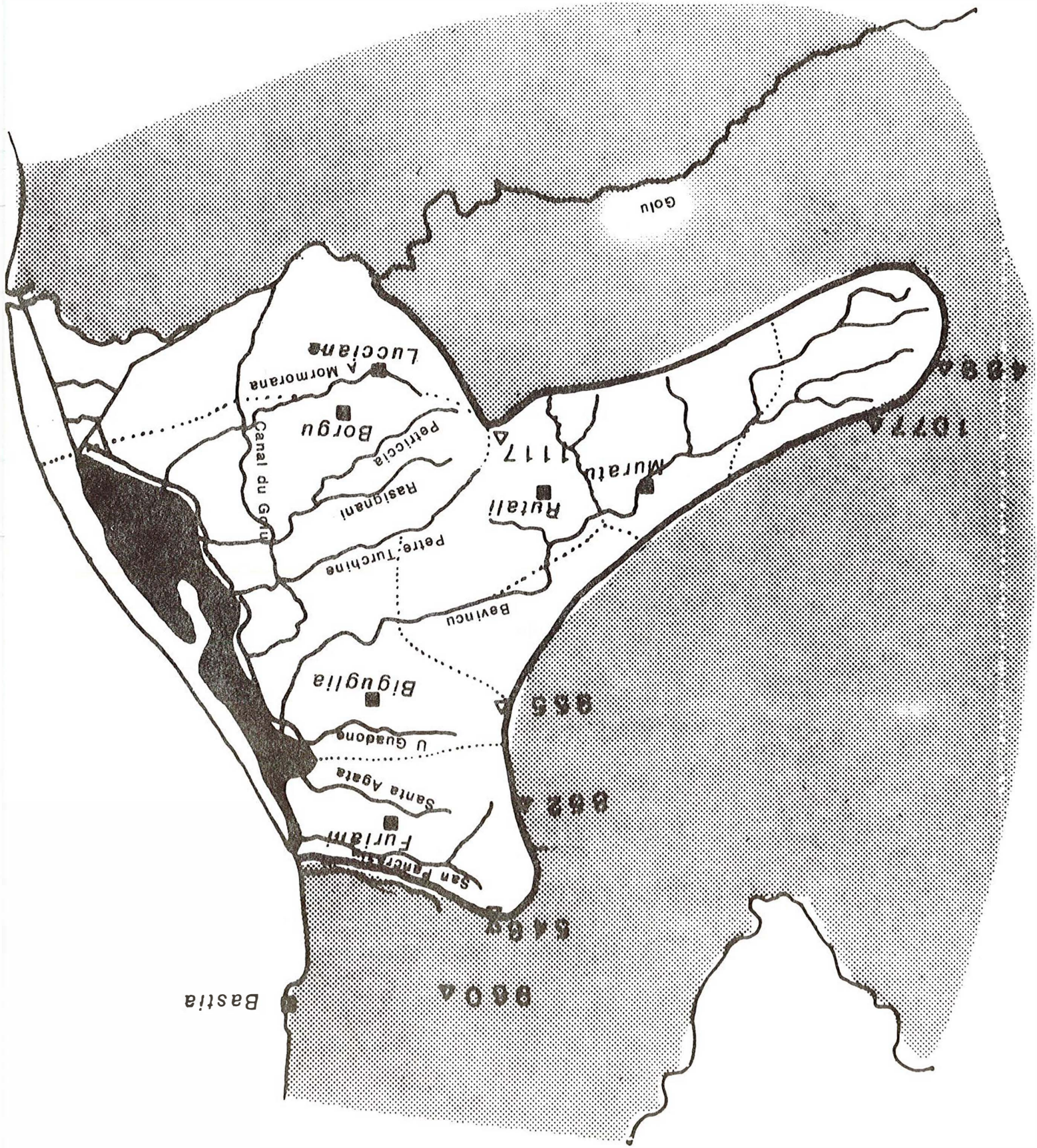
1 - Origine des eaux de l'étang

La superficie du bassin versant de l'étang est de 180 km². Il est essentiellement composé par le BEVINCU ; il comprend aussi les ruisseaux de PETRE TURCHINE, RASIGNANI, MORMORANA, PANCRAZIU, mais surtout l'ensemble des canaux de drainage qui sillonnent la plaine de la MARANA avant d'aboutir aux 5 stations de pompage : LE FORT, PETRICCIA, QUERCILE, FORNOLI, GHJUNCHE'U. Ces stations rejettent l'eau des canaux dans l'étang.

La communication de l'étang avec la mer n'est pas permanente. Le grau s'obstrue en hiver, lors des tempêtes, et, en été, quand l'étang présente un déficit en eau douce. Le grau est très irrégulièrement entretenu.

L'étang est très alimenté en eau douce ; les apports sont irréguliers et importants. Le régime des cours d'eau est de type méditerranéen, plus ou moins modulé par la fonte des neiges. Ils fournissent des débits bien supérieurs à ceux des stations de pompage, qui jouent un rôle plus ou moins régulateur. Les autres apports résultent des précipitations sur la surface importante de l'étang ou de l'entrée de la mer dans celui-ci.

* Gley : Les sols à gley doivent leur genèse à l'existence d'une nappe phréatique permanente. Ils sont caractérisés par la présence de fer à l'état ferreux.



BASSIN VERSANT

A BIGUGLIA, l'apport d'eau douce est estimé à 54 millions de M3/an dont 15 millions de M3 par l'intermédiaire des stations de pompage, 22 millions de M3 par le BEVINCU.

On estime à 21 millions de M3/an la perte d'eau par évaporation.

. Le cordon lagunaire retient une nappe d'eau douce, coincée entre la mer et les eaux saumâtres de l'étang. Cette nappe, en partie captive sous l'étang, est alimentée par les apports d'eau douce circulant dans les alluvions anciennes du GOLU et du BEVINCU, en relation avec les cours actuels de ces deux fleuves.

Cette nappe d'eau douce est menacée :

- par la diminution des volumes stockés, consécutifs aux extractions de granulats.

- par la remontée d'eau saumâtre en profondeur vers l'intérieur des terres. Ce phénomène naturel d'équilibre du "biseau salé" peut être profondément modifié par les extractions de granulats, les pompes, le drainage.

- par la pollution (rejets agricoles et urbains, décharges sauvages).

2 - Salinité

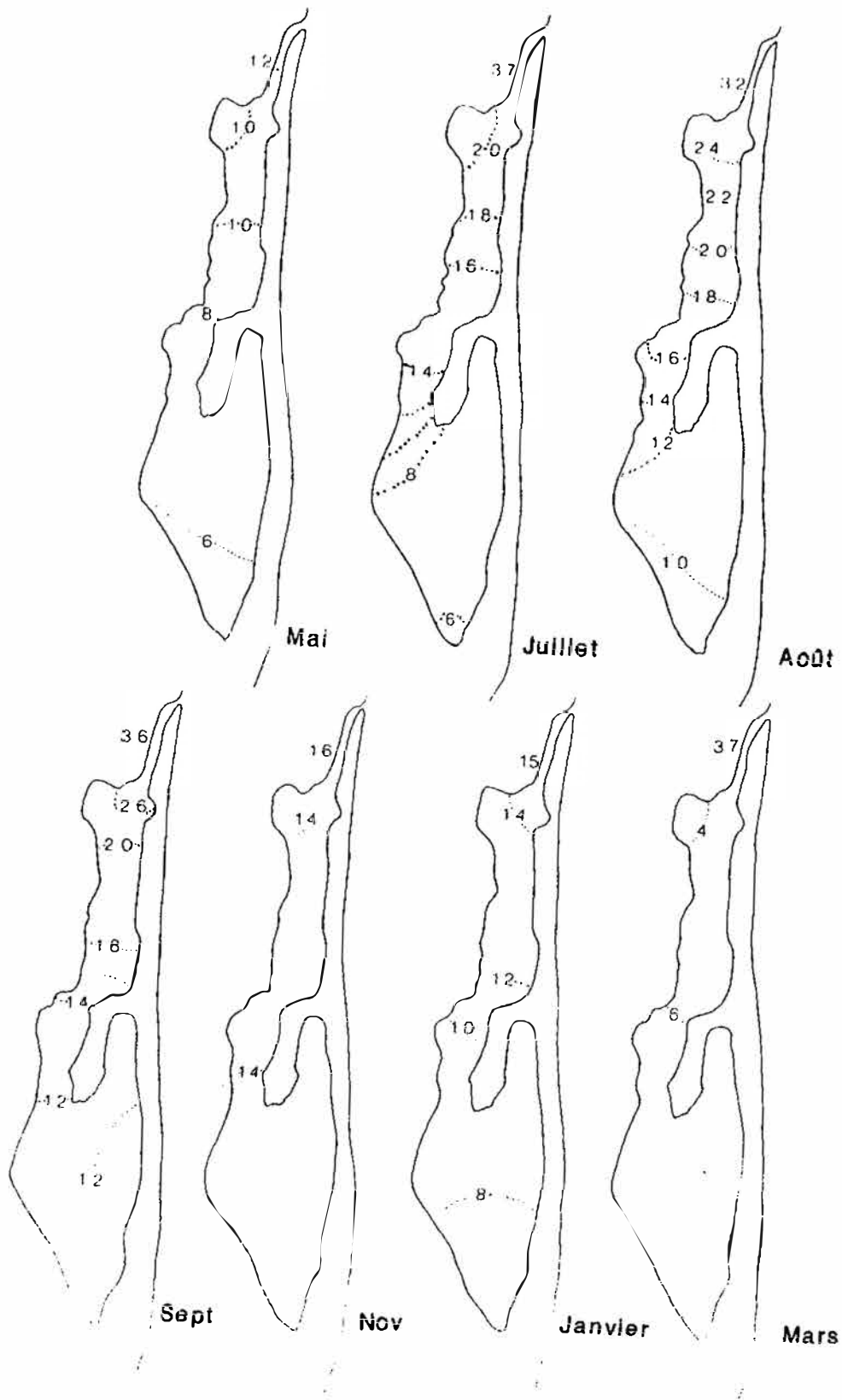
En raison des variations de débit des cours d'eau, (crues et étiages) et des modifications de l'évaporation, la nature des eaux se modifie en fonction des saisons. La salinité oscille entre 5,5 g/litre et 25,5 g/l, toutefois on note des valeurs inférieures à 1 g/l à proximité d'un apport d'eau douce lors des crues et des valeurs supérieures à 35g/l dans le chenal nord (influence marine).

Le système du Symposium de Venise classe les eaux en :

- Limnique pour une salinité inférieure à 0,5 g/l
- Oligohaline pour une salinité comprise entre 0,5 g/l et 5g/l
- Mésohaline pour une salinité comprise entre 18 et 30 g/l
- Euhaline au delà.

❖ Etiage : Niveau moyen le plus bas d'un cours d'eau.

EVOLUTION DE LA SALINITE BIGUGLIA



On observe un gradient décroissant de la salinité du nord au sud. Ce gradient est maximum en juillet-août (10 à 24 g/l) et s'annule pratiquement en mars (4 à 6 ‰).

* D'une manière générale, le bassin sud est homogène (écart de 2g/l du Fussone à SAN-DAMIANU). Il en est de même pour l'anse de SAN-DAMIANU.

* La zone nord est le siège des plus grandes variations (4 à 5g/l en mars 24 g/l en août).

* La salinité dans le chenal du grau est extrêmement fluctuante (15 à 37 g/l) en raison d'influences (eau douce - eau de mer) alternatives.

L'examen de la salinité montre que l'étang de BIGUGLIA subit le jeu de 2 influences :

- une salinisation par apport marin ou par évaporation estivale
- une dilution par apport d'eau douce.

L'influence marine est plus sensible dans la partie nord. L'influence du bassin versant est plus sensible dans la partie sud.

3 - Température des eaux

La température des eaux oscille entre 5° et 26°. On a observé, certaines années très froides, la prise en glace de bordures ; de même, certains étés très chauds peuvent provoquer la montée de la température des eaux jusqu'à 30°.

Les maxima sont notés en août et les minima en janvier-février. Il faut noter également une variation de la température entre le jour et la nuit.

L'évolution de la température des eaux de l'étang suit de près celle de l'air ambiant (en raison de la faible profondeur) ; rappelons que la température (moyenne mensuelle) de l'air à PORETTA atteint 23°5 en août et 8° en janvier.

4 - Oxygène

Les eaux de l'étang sont en général suffisamment oxygénées, avec un taux maximum au printemps et un taux minimum en été et en automne.

L'anoxie dans les zones d'herbiers et de forte concentration en matière organique provoque des dystrophies, c'est-à-dire une rupture de l'équilibre naturel du milieu. Ce phénomène se produit en été et en automne (odeurs nauséabondes dues au dégagement d'H₂S). Ce phénomène est naturel pour un étang du type de BIGUGLIA mais il est exacerbé par les diverses pollutions parvenant dans ses eaux (cf chapitre Atteintes au milieu).

3 - MILIEUX BIOLOGIQUES

A - L'ÉTANG

1 - La végétation aquatique

Elle est constituée d'un herbier à phanérogames et d'algues . Les phanérogames sont des plantes à fleurs que l'on ne doit pas confondre avec les algues.

Du nord au sud de l'étang, il existe une zonation :

* Au nord, la plante à fleurs la plus abondante de l'herbier est la zostère (Zostera nana) accompagnée d'algues vertes (Cladophora vagabunda), rouges (Lophosiphonia subadunca), bleues et d'algues unicellulaires : les diatomées* (Grammatophora sp).

* Au sud, la plante à fleurs dominante de l'herbier est Ruppia spiralis, à laquelle sont associées des algues (bleues et diatomées).

* A l'extrême sud, les influences dulcaquicoles** permettent la présence d'une phanérogame de grande taille (Naias major), d'algues (spiruline) et des diatomées à affinité d'eau douce.

La production primaire de cette végétation est consommée par la faune et conditionne donc la richesse de l'étang. C'est donc un facteur essentiel dans le maintien et le développement de l'activité de pêche dans l'étang.

2 - La faune aquatique

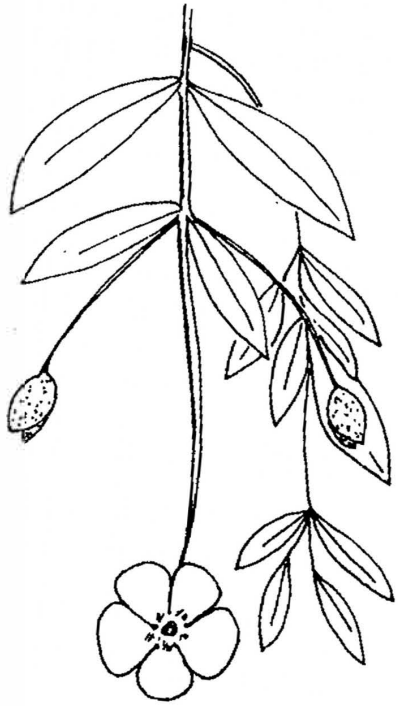
a) La microfaune

* Dans le nord de l'étang, on trouve des crustacés constructeurs, des ostracodes et des coques (Cardium sp), sur les fonds sableux.

Sur les bordigues, les balanes ou dents de chiens (Balanus amphitrite) sont des espèces caractéristiques des pieux. On y trouve en abondance l'anémone (Diadumene puciae) et un bryozoaire encroûtant (Membranispora sp.). Ici, le crabe est très abondant.

* dulcaquicole : qui vit en eau douce.

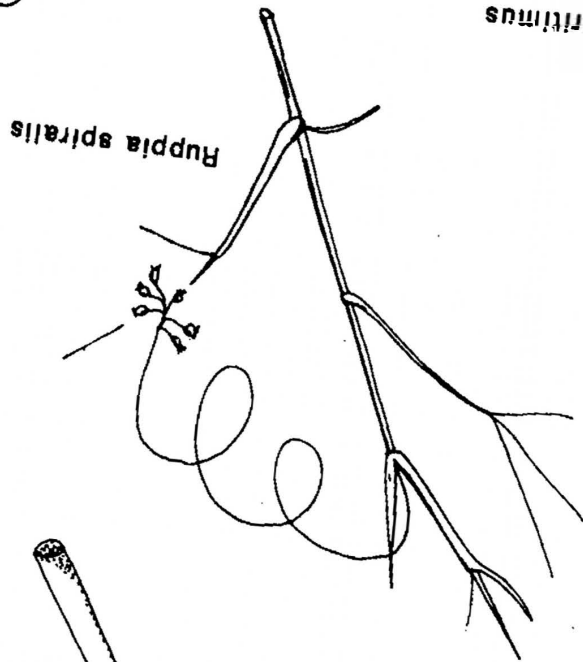
* diatomées : groupe d'algues unicellulaires dont le corps est enfermé dans une carapace bivalve siliceuse.



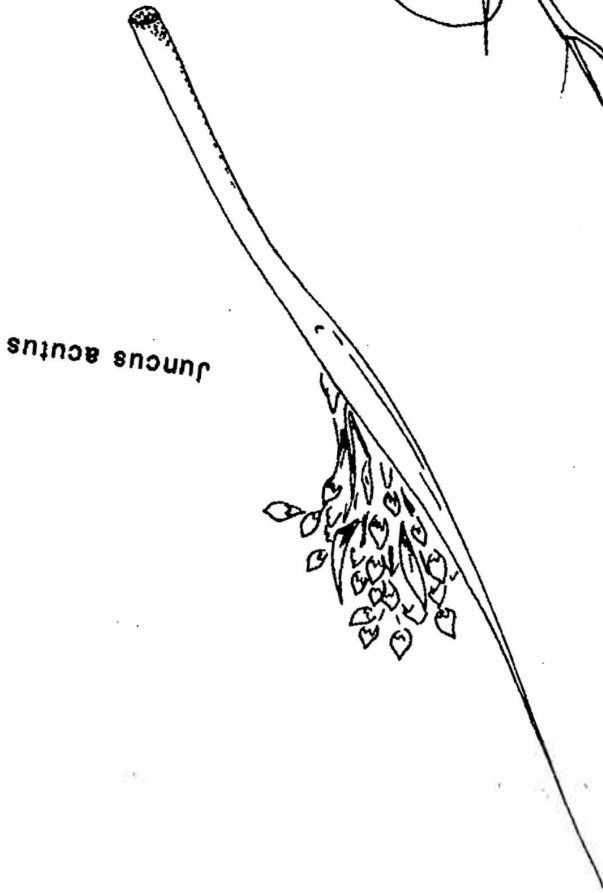
Hallimium hamifolium



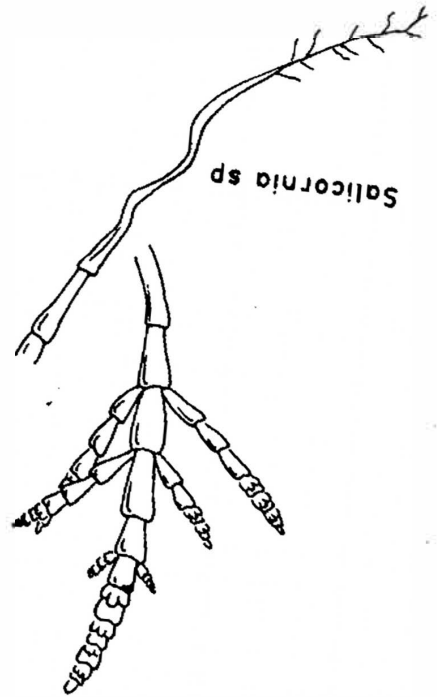
Scirpus maritimus



Ruppia spiralis



Juncus acutus



Salicornia sp

* Dans le sud, les constructeurs sont rares. On y trouve des ostracodes, des crustacés et un gastéropode herbivore.

Les fonds vaseux sont caractérisés par des larves d'insectes (larves de chironomes). Les fonds sableux sont caractérisés par les coques et quelques moules.

b) Les Poissons (cf liste en annexe)

On y trouve des espèces sédentaires telles athérine, vipère de mer et des espèces migratrices entre mer et étang : le mulot, l'anguille, le mulot doré, le mulot porc, le sparailon, le sar, la saupe, le loup.

Des espèces marines s'aventurent accidentellement dans le chenal : saurel, rouget, oblade.

c) Autres Vertébrés

Au bord de l'étang, on trouve des tortues aquatiques. Les batraciens sont abondants ; on trouve, en particulier, des discoglosses.

3 - Les Oiseaux

Les espèces fréquentant les lieux seront listées par ailleurs mais il est nécessaire de signaler que BIGUGLIA est une place importante pour les oiseaux en Méditerranée occidentale, aussi bien pour les migrants que pour les hivernants.

En particulier, c'est un plan d'eau privilégié pour l'hivernage des foulques macroules et des fuligules (15 000 foulques et 1 500 fuligules par an en 1979).

On y trouve également des canards de surface. En hiver, la grande majorité des oiseaux d'eau fréquente le plan d'eau libre.

B - LES RIVES

B1 - LA VASIERE DE TOMBULU BIANCU

C'est la plus importante. Elle est située au nord est de l'étang, s'étend sur une superficie de 7 hectares environ et se trouve en bordure du plan d'eau nord de l'étang.

Les eaux qui la baignent sont soumises au jeu d'influences alternées, entre la mer (proximité du grau) et l'eau douce (apport du bassin versant).

Le sol est composé d'un sable coquillier enrichi en matière organique par les baisses alguales, ce qui explique la richesse de la vie rencontrée, mais aussi les phénomènes de putréfaction observés en été (odeurs).

La végétation

Elle est composée de joncs (Juncus maritimus et Juncus acutus) et de quelques îlots de scirpes (Scirpus maritimus).

En s'éloignant de l'étang on rencontre une étroite bande de végétation halophile* composée de salicorne (Salicornia sp), aroche (Atriplex sp), carex, ail (Allium paniculatum), inule (Inula crithmoides) précédant une vaste roselière à phragmites (Phragmites communis, Phragmites Arundo) et massettes (Typha angustifolia).

La faune

Il existe une faune aquatique typiquement euryhaline*, capable de supporter de grandes variations de salinité et voisine de celle que l'on trouve dans le nord de l'étang.

La faune terrestre est représentée par de nombreux oiseaux d'eau, estivant de juin à septembre ; le niveau de l'eau, bas à cette époque de l'année, découvre la vasière sur laquelle de nombreux limicoles* trouvent une nourriture abondante. Parmi les plus fréquents, il faut citer : les chevaliers gambette (Tringa totanus) et sylvain (Tringa glareola), les becasseaux minute (Calidris minuta) et cocorli (Calidris ferruginea).

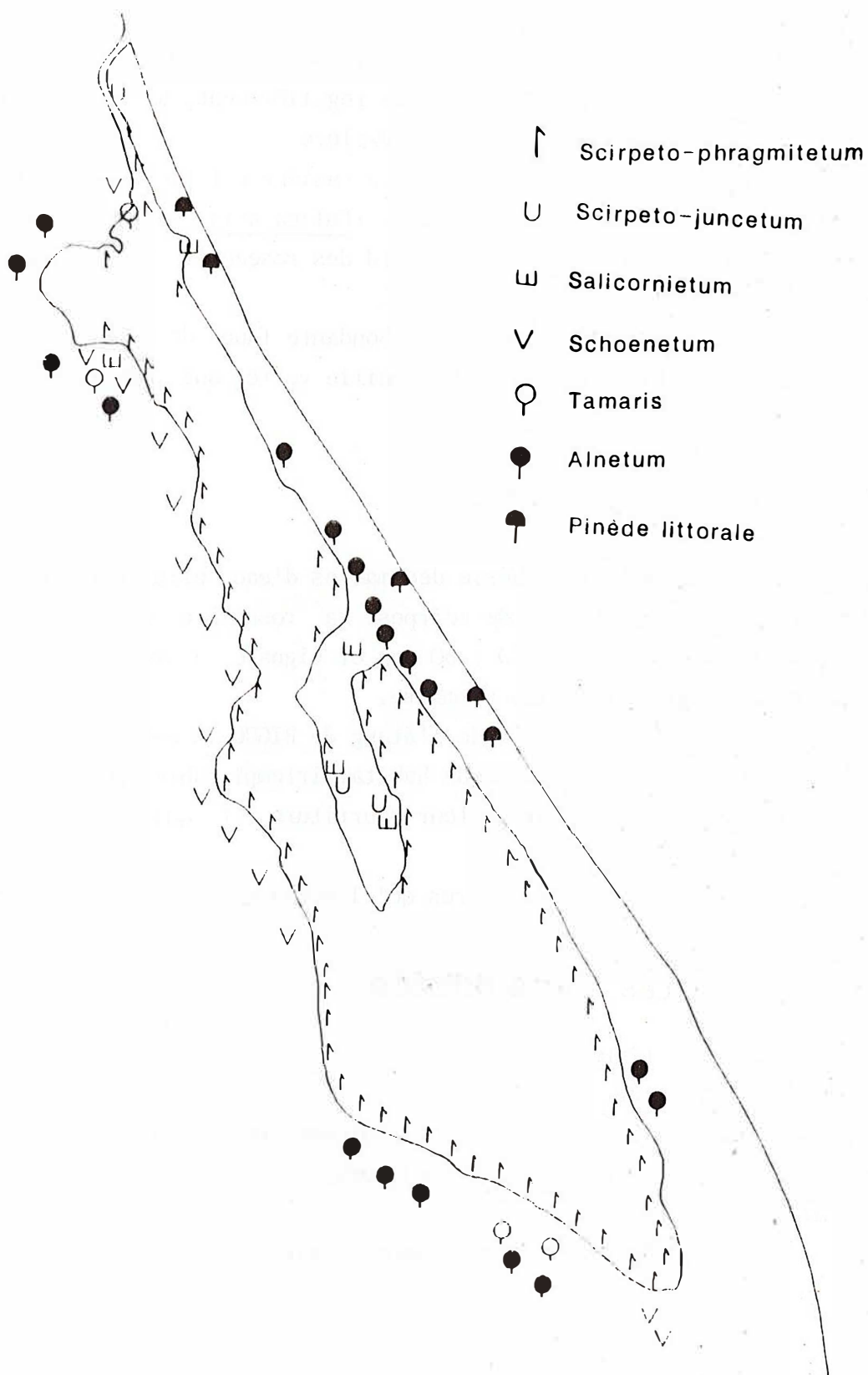
* halophile : qui vit en milieu salé.

* euryhalin : qui supporte de grandes variations de salinité.

* limicoles : oiseaux fréquentant les vasières et s'y nourrissant.

VEGETATION DES RIVES ENTRE ROSELIERE

ET CORDON LAGUNAIRE



La bordure de la vasière est fréquentée occasionnellement par les ardeides (héron cendré : Ardea cinerea, aigrette garzette = Egretta garzetta) et de canards.

On peut observer plus ou moins régulièrement la spatule blanche (Platalea leucorodia), le chevalier stagnatile (Tringa stagnalitis) et le goéland railleur (Larus genei).

Par ailleurs, la vasière est la seule région de Corse où l'échasse blanche (Himantopus himantopus) estive régulièrement, sa nidification comme celle des autres espèces n'est pas à exclure.

Recouverte d'eau en hiver, la vasière est alors visitée par des hérons cendrés, des foulques macroules (Fulica atra) et parfois des flamands roses (Phoenicopterus ruber). Le busard des roseaux y trouve un habitat approprié.

On y trouve également une abondante faune de reptiles et amphibiens (cistude, discoglosse rainette, grenouille verte) qui débordent largement sur l'étang.

B2 - LA ROSELIÈRE

Située à la périphérie des masses d'eau, elle est constituée de phragmites, de massettes et de scirpes. La roselière est caractéristique d'une certaine profondeur (30 à 60 cm) et signale la présence d'un affleurement d'eau douce en milieu saumâtre.

La roselière du sud de l'étang de BIGUGLIA est la plus vaste roselière de Corse. Elle constitue un habitat irremplaçable pour les canards et les foulques qui y trouvent leur nourriture et qui nidifient dans ce milieu.

C'est, donc, à ces titres qu'il convient de la conserver en l'état.

C - LES ZONES BOISEES

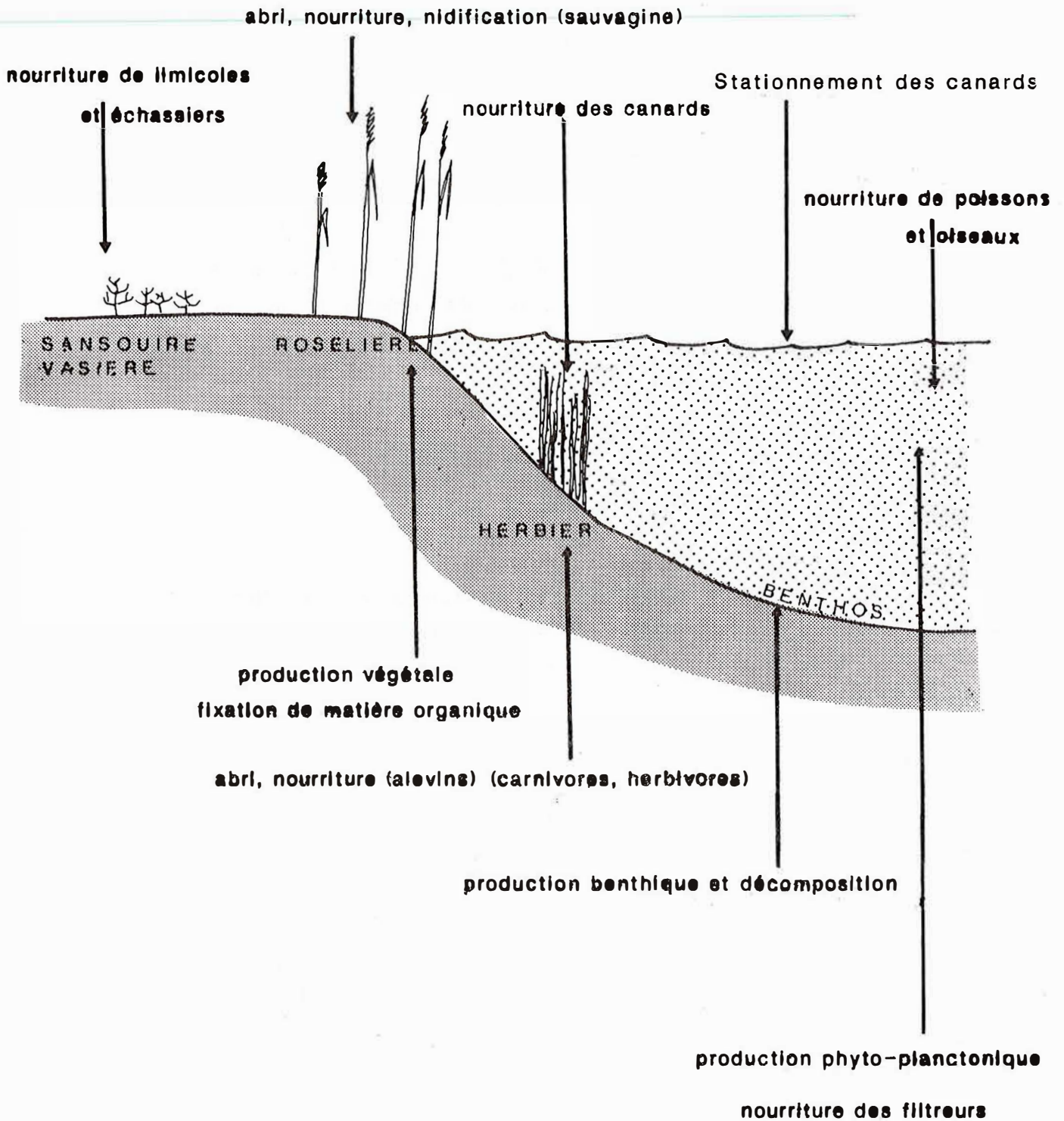
C1 - L'aulnaie

Végétation

Elle est située près de la bordure continentale de l'étang et est composée d'aulnes (Alnus glutinosus), peupliers (Populus canescens), tamaris (Tamarix africana).

Elle constitue un groupement de ripisylve.

ROLE BIOLOGIQUE D'UNE ZONE HUMIDE



Faune

On trouve, bien sûr, toute une microfaune de mammifères qui s'abritent dans le sous-bois et les arbres : rat noir (Rattus rattus), souris (Mus musculus), hérisson (Erinaceus europaeus)... qui n'hésitent pas à aller se nourrir dans les vasières et roselières voisines.

Les Reptiles sont, ici, représentés par la tortue d'Hermann (Testudo hermani) et la salamandre (Salamandra salamandra). Les Amphibiens sont représentés par les rainettes (Hyla arborea sarda) et les discoglosses (Discoglossus sardus) qui y trouvent des abris intéressants.

Nous ne citerons pas la faune des oiseaux d'eau qui fréquentent souvent l'aulnaie, mais il est nécessaire de signaler la présence du hibou petit duc (Otus scops), du tarin des aulnes et de nombreux petits passereaux.

C 2 - La zone boisée du lido et la plage

Végétation

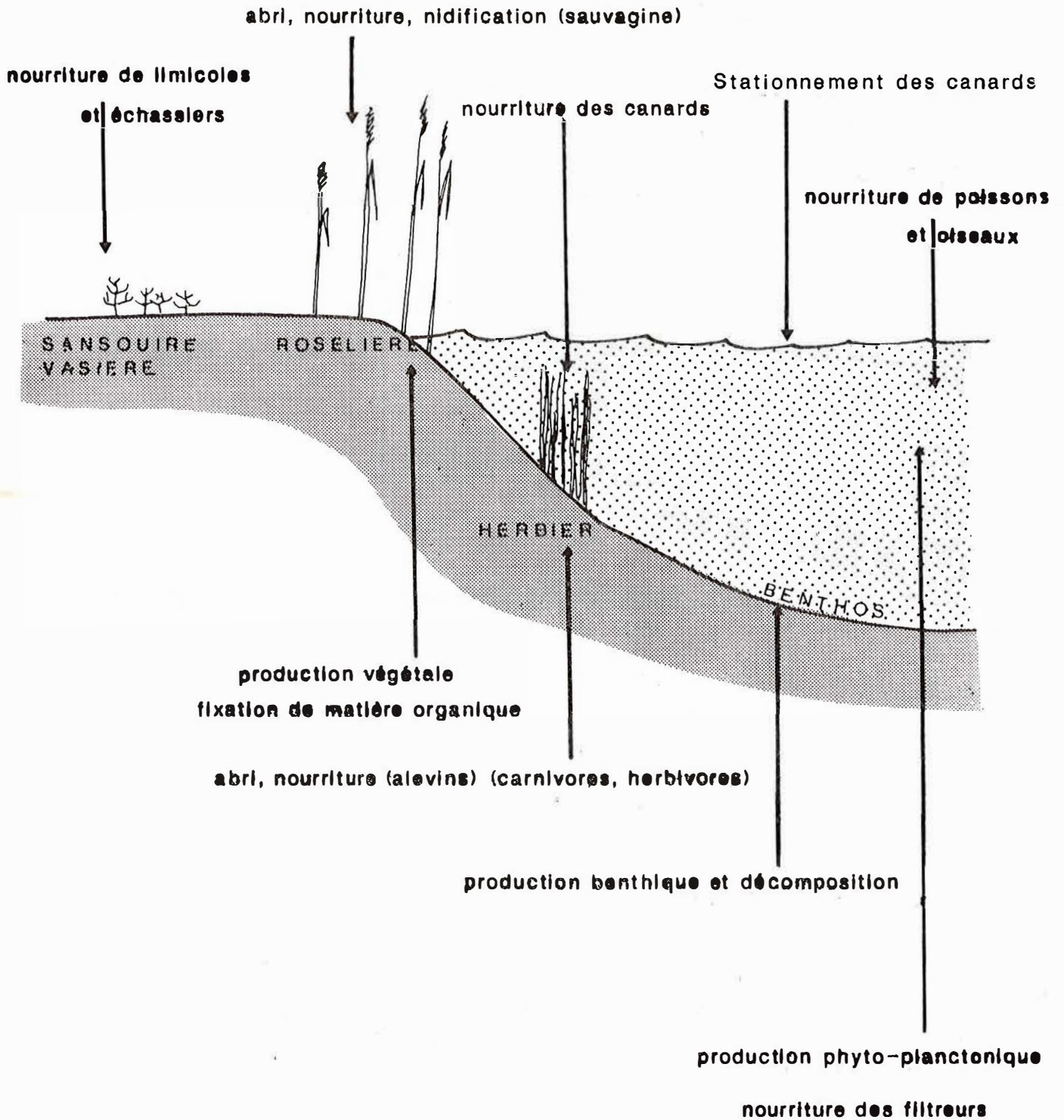
Elle comprend surtout des pins maritimes, mais également des chênes lièges et des espèces du maquis. On notera ici une espèce végétale inconnue en France continentale : il s'agit du ciste à feuilles d'obione, caractéristique du maquis marin (macchia marina, Halimium halimifolium).

Faune

On note, essentiellement, la présence du crapaud vert (Bufo viridis).

Les oiseaux qui nichent à proximité du lido (talus de la plage, buissons) sont essentiellement représentés par le gravelot, l'alouette calandrelle, le pipit rousseline, la fauvette à lunettes, le traquet patre,

ROLE BIOLOGIQUE D'UNE ZONE HUMIDE



Faune

On trouve, bien sûr, toute une microfaune de mammifères qui s'abritent dans le sous-bois et les arbres : rat noir (Rattus rattus), souris (Mus musculus), hérisson (Erinaceus europaeus)... qui n'hésitent pas à aller se nourrir dans les vasières et roselières voisines.

Les Reptiles sont, ici, représentés par la tortue d'Hermann (Testudo hermani) et la salamandre (Salamandra salamandra). Les Amphibiens sont représentés par les rainettes (Hyla arborea sarda) et les discoglosses (discoglossus sardus) qui y trouvent des abris intéressants.

Nous ne citerons pas la faune des oiseaux d'eau qui fréquentent souvent l'aulnaie, mais il est nécessaire de signaler la présence du hibou petit duc (Otus scops), du tarin des aulnes et de nombreux petits passereaux.

C 2 - La zone boisée du lido et la plage

Végétation

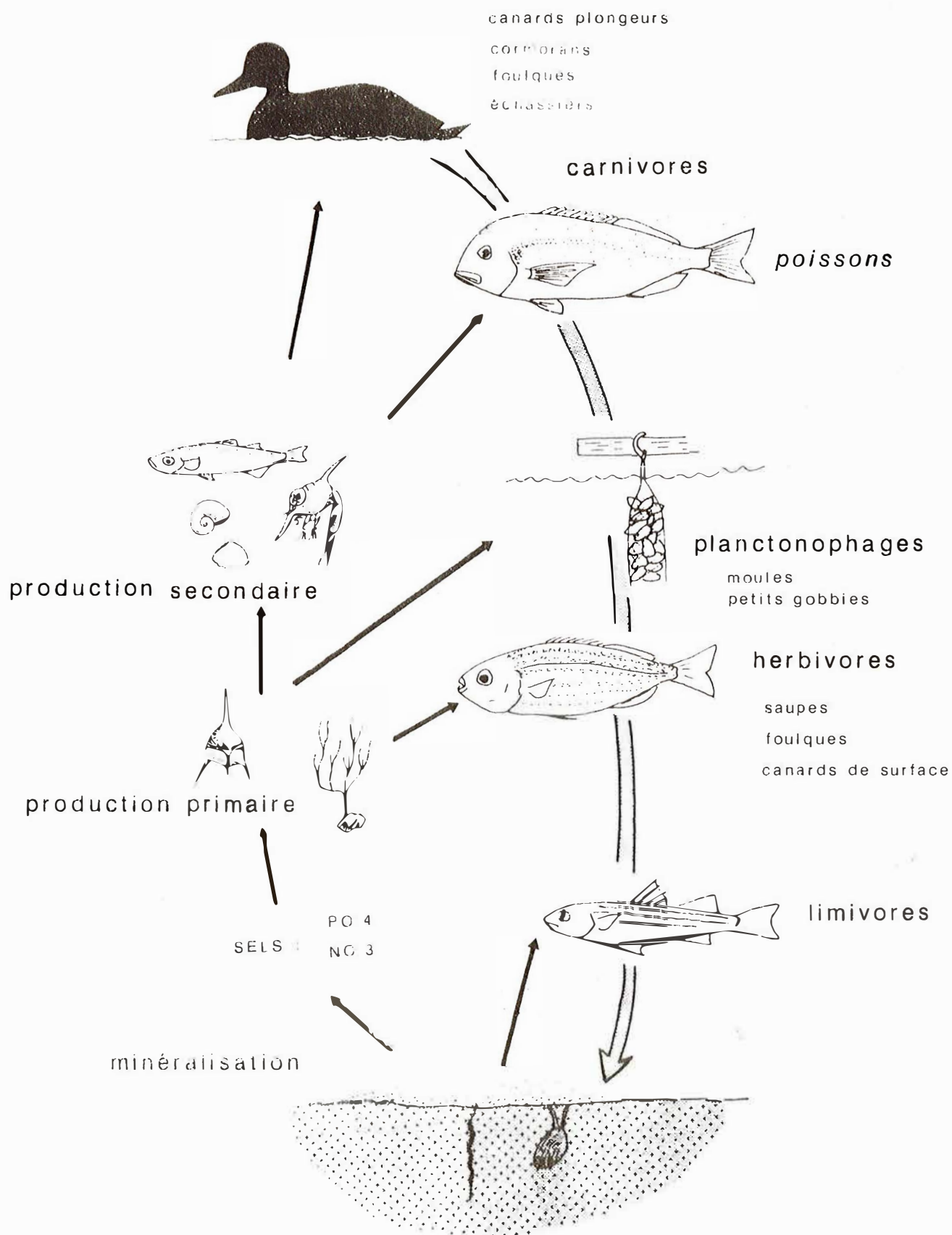
Elle comprend surtout des pins maritimes, mais également des chênes lièges et des espèces du maquis. On notera ici une espèce végétale inconnue en France continentale : il s'agit du ciste à feuilles d'obione, caractéristique du maquis marin (macchia marina, Halimium halimifolium).

Faune

On note, essentiellement, la présence du crapaud vert (Bufo viridis).

Les oiseaux qui nichent à proximité du lido (talus de la plage, buissons) sont essentiellement représentés par le gravelot, l'alouette calandrelle, le pipit rousseline, la fauvette à lunettes, le traquet patre,

CYCLE DE LA MATIERE VIVANTE



4 - L'EXPLOITATION

REGIME DE PROPRIETE

L'étang de Biguglia appartenait, autrefois, au Domaine privé de la Couronne. Il fut donné par Louis XVI au Chevalier BUTTAFOCO, pour son action courageuse à la bataille de FONTENOY. Bien national à la Révolution, il fut vendu à l'ancêtre des propriétaires actuels.

L'étang est partagé en 32 parts indivises, chacune appartenant à de nombreux propriétaires.

LA PECHE

1 - CADRE JURIDIQUE

Les étangs littoraux corses appartiennent au domaine privé. A Biguglia, le droit de pêche est affermé par un des copropriétaires de l'étang (1,5 part sur 32), qui l'exploite en employant 15 à 20 personnes avec une forte proportion de pêcheurs italiens. Les pêcheurs pratiquent la pêche saisonnière : en automne et en hiver sur l'étang, en mer en été. Il faut noter que le métier de pêcheur en étang concerne, pour la majeure partie, des individus relativement âgés (pas de jeune au dessous de 35 ans).

L'arrêté d'autorisation de poser des bordigues n'a jamais été retrouvé ; l'existence, de fait, de 5 bordigues, est régularisée le 30 juillet 1864, une sixième est autorisée en 1901.

Un arrêté du 21 mai 1906 précise les caractères du barrage (distance des pieux, taille des mailles...). Un autre, en date du 10 août 1939, indique les dates de calage et levée des bordigues, respectivement le 1er juin et le dernier jour de février. BIGUGLIA bénéficie d'une dérogation avec une date de calage, en avance d'un mois.

En 1970, la loi GRAVELINES touche BIGUGLIA visant à supprimer les autorisations d'aquaculture pour pêcheurs non professionnels, ce qui peut être éventuellement le cas.

En 1949, 50 inscrits maritimes pêchaient sur l'étang d'octobre à janvier et 12 à 15 pendant les autres mois avec un roulement chaque semaine. Le nombre de personnes exerçant cette activité a depuis considérablement diminué.

2 - TECHNIQUES DE PECHE

La pêche se pratique à l'intérieur de l'étang à l'aide de filets maillants ou de verveux.

Un barrage de pieux de bois est calé en travers du grau ou de son débouché. Ce barrage est ouvert lorsque le poisson pénètre dans l'étang, à la fin de l'hiver et au printemps. Il est ensuite refermé, permettant ainsi le stockage du poisson.

Les verveux sont des nappes de filets en général calés perpendiculairement à la rive, et qui guident le poisson vers des nasses. Ils servent essentiellement à la capture des anguilles. Les mulets sont souvent pêchés à l'aide de deux barques qui entourent d'un filet les bancs repérés en surface. Les pêcheurs font alors du bruit en frappant l'eau, afin de repousser le poisson dans les filets.

De mars à avril, le poisson remonte dans l'étang. En période de frai, il veut gagner la mer et en est empêché par les bordigues. Il se fait prendre dans le filet.

On conçoit là l'importance que peut avoir l'ouverture du grau. Avant 1941, le grau était temporaire. On l'ouvrait, peu à peu, à la saison favorable et le déversement de l'eau excédentaire finissait d'élargir le passage. Il était maintenu ensuite, pendant le printemps, par des palissades le protégeant des vagues. En 1941, le grau est ouvert par les PONTS et CHAUSSEES, pour éviter l'inondation des terres agricoles.

Les bordigues de pêche ne sont maintenant plus exploitées, la pêche actuelle se fait au trémail ou au verveux. Le nombre de filets relevés chaque jour (filet de nylon) était, en 1971, de 1500 à 2000.

3 - PRODUCTION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

L'essentiel de la production de l'étang de BIGUGLIA est représenté aux 2/3 par les anguilles adultes. BIGUGLIA est d'ailleurs le principal centre, en Corse, de production des anguilles.

On trouve également :

- le loup (bar)
- la dorade (apparue au printemps 1956)
- le mullet

L'anguille se pêche à partir du mois d'octobre.

Le mullet se pêche en juillet, août et septembre. Les oeufs de mullet, salés et séchés, sont vendus sous le nom de boutargue.

Le loup se pêche en novembre. Il se reproduirait dans l'étang.

Sur le plan de la richesse spécifique et des espèces exploitées, on dénombre 23 espèces rencontrées dans les captures professionnelles :

<u>NOM FRANCAIS</u>	<u>NOM CORSE</u>	<u>LIEU DE REPRODUCTION</u>
Alose	Laccia	Mer
Sardine	Sardella	Mer
Anchois	Anchiua	Mer
Anguille	Anguilla	Mer
Orphie	Bucellula	Mer
Athérine	Cornaru	Etang
Mulet à grosses lèvres	Acirrita	Mer
Mulet doré	Alifranciu	Mer
Mulet porc	Acucu	Mer
Mulet sauteur	Acucu	Mer
Mulet céphale	Mazzerdu	Mer
Sole commune	Sogliula	Mer
Loup	Ragnola	Mer
Ombrine	Umbrina	Mer
Saurel	Cudaspre	Mer
Saupe	Salpa	Mer
Sparailon	Spirlu	Mer
Sar	Saragu	Mer
Sargue	Cularinu	Mer
Marbré	Mormura	Mer
Oblade	Occhiata	Mer
Dorade	Palmata	Mer
Perroquet	—	Mer
Gobie	Mazzacarô	Etang

La quasi-totalité de la pêche repose sur des espèces à ponte marine. En effet, mis à part l'athérine et certains gobies les espèces capturées sont migratrices.

La production de poissons est de :

1974	!	165 tonnes	1977	!	152 tonnes
1975	!	167 tonnes	1978	!	183 tonnes
1976	!	179 tonnes	1979	!	188 tonnes

(Etude bibliographique et synthèse des travaux et études relatifs aux étangs littoraux de la Corse par G. PAULMIER - Rapport en cours de publication).

La production globale des étangs corses est de l'ordre de 200 à 250 tonnes par an. Cette production est assurée, en majeure partie, par les pêches de l'étang de BIGUGLIA dont le rendement moyen estimé à l'hectare se situe entre 100 et 150 kg par hectare et par an.

4 - COMMERCIALISATION

Les circuits de distribution sont très peu développés en Corse . D'autre part, le gros de la production intervient en dehors de la saison touristique. Ceci a pour conséquence l'exportation d'une grosse partie de la production, anguilles surtout, vers le Continent, l'Italie, la Sardaigne.

L'exportation d'anguilles à destination de l'Italie, de 1972 à 1979, a été de 119 tonnes par an dont 110,5 tonnes par an, pour les étangs (Source DOUANES).

La pêche en étang produit, avec BIGUGLIA, ses plus forts tonnages en anguilles. Ceux-ci ne représentent, toutefois, que 10 % de la production globale en produits marins de Corse.

La production des étangs intervient en décalage, par rapport à la production globale en produits marins. Celle-ci est presque doublée en période touristique par une pêche en mer très active, afin de s'adapter au marché estival.

La production corse ne satisfait pas aux besoins locaux. Les importations sont en progression constante depuis quelques années. Elles ont été de :

- pour la période de 1970-1971 : 775 tonnes
- pour la période de 1976 à 1978 : 1 000 tonnes
- prévision pour 1985 : 1 500 tonnes

La production corse fait l'objet d'une exportation vers l'Italie (Exemple : de 1972 à 1979, les exportations vers l'Italie et la Sardaigne ont été, en moyenne, de 119 tonnes pour les anguilles).

5 - EVOLUTION DES CONCEPTIONS

D'URBANISATION

1- SITUATION

L'étang de BIGUGLIA qui s'étale sur le territoire de 4 communes : FURIANI, BIGUGLIA, BORGU, LUCCIANA est le plus grand étang de CORSE et son cordon lagunaire s'étire sur, environ, 13 km, avec une largeur moyenne de 300m.

Il est situé au sud-est de Bastia, à 4 km du centre-ville et à au nord de l'aéroport de Bastia-Poretta, non loin de la célèbre cathédrale romane de la Canonica.

Au centre de Biguglia se situe la presqu'île de San Damianu, mesurant 2,5 km de long sur 500 m de large, en moyenne.

Depuis la route nationale 193, en arrivant sur Bastia, l'étang et la lagune, avec ses pins, constituent un très beau paysage aquatique, avec en arrière-plan, la mer Tyrrhénienne et l'île d'Elbe.

Depuis le col de Teghjime, au dessus de Bastia, on a une vue superbe sur l'ensemble de l'étang et de sa lagune, avec au premier plan, l'amorce de la plaine orientale, et son urbanisation en cours de développement.

L'approche de la lagune par le nord permet, depuis la nouvelle route, d'observer le paysage de l'étang, ses rives avec les installations de pêche et son fond de collines et de montagnes, aux flancs desquelles s'accrochent les villages.

II— ELEMENTS D'HISTOIRE

"Chiurlinu", tel est le premier nom donné à cet étang par les anciens, dans une charte du 13^{ème} siècle où l'île de San Damianu est appelée Insula Cerlini. D'après l'historien Canari, Chiurlinu viendrait de Clunium, ville que le géographe Ptolémée fixait dans ces parages.

Au début du XIII^e siècle, Raniero de Bagnaia fit don au couvent de la Gorgone de l'église de San Damianu avec toutes les dépendances qu'elle possédait dans l'étang. Il renfermait trois îles :

- . San Damianu
- . Ischia Vecchia
- . Ischia Nuova (le fort)

La carte géographique de Sanson, géographe du roi (1656) marque bien l'emplacement des trois îles.

Ischia Vecchia était située au sud est, et se confond aujourd'hui avec San Damianu, par suite des apports de terre.

Le 2 février 1413, une convention fut signée : "La commune de Belgodère (de Bagnaia) posséderait et jouirait, à jamais, de l'étang de Chiurlinu dont elle avait toujours joui et qu'elle avait toujours possédé, sous l'obligation de payer la dîme des productions qui en sortiraient, de réparer dans les six mois l'église de San Damianu, et de se charger, à perpétuité, de son entretien et de ses réparations.

- En 1556, Bastia étant bloqué par les Français et les Corses, le commissaire génois Cristoforo dei Negri put, pendant la nuit du 20 octobre, envoyer un détachement à l'île d'Ischia Nuova s'y fortifier pendant deux ans et jouir ainsi des avantages que procurait l'étang à ses possesseurs.

- En 1558, le village de Belgodère, où les Français s'étaient établis, fut rasé par les Génois qui voulaient dégager les environs de la Citadelle. Les habitants émigrèrent à Bastia, conservèrent la jouissance de l'île de San Damianu et nommèrent, chaque année, deux procureurs, pour administrer leurs revenus.

- Pendant que l'on croyait que la paix serait proche, Mgr de Beaumont, en Corse, envoya au Grand Prieur, François de Lorraine, à Marseille, des lettres pressantes pour l'engager à s'emparer d'Ischia avec son fort tenu par les Gênois.

Le Grand Prieur se présenta devant le fort d'Ischia le 11 décembre 1558 avec ses 11 galères et avec des troupes venues par terre. Le fort était bien défendu avec force soldats, munitions et vivres.

Les *piève* voisines approvisionnaient de vivres le camp français. Ceux-ci prirent des gondoles aux assiégés, les assemblèrent avec des planchers, puis dressèrent une palissade et une sorte de tour en bois. Ils construisirent aussi des radeaux avec des abris. La garnison se rendit le 19 Décembre à Mgr de Cros qui était à la tête des assaillants.

Ensuite le fort fut remplacé par des cabanes de pêcheurs. En 1664, ces cabanes laissèrent place au fort actuel.

III— ANALYSE DES LIEUX EN 1958

L'observation de photos aériennes de l'époque a permis de constituer une carte du cordon lagunaire. On constate :

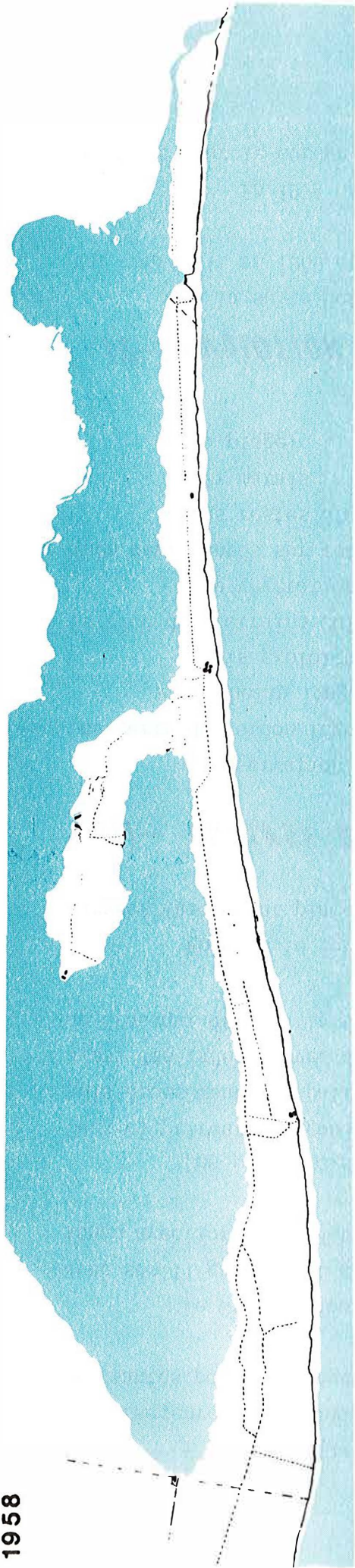
- Un chemin longitudinal ;
- Trois exploitations agricoles avec quelques chemins de desserte et de service des terrains cultivés ;
- Une végétation constituée d'arbres divers : pins, eucalyptus, maquis (non représentés sur cette carte) ;
- Les restes d'une irrigation (non représentée) ;
- Des marais ;
- La plage.

IV— EVOLUTION DES ETUDES D'URBANISME

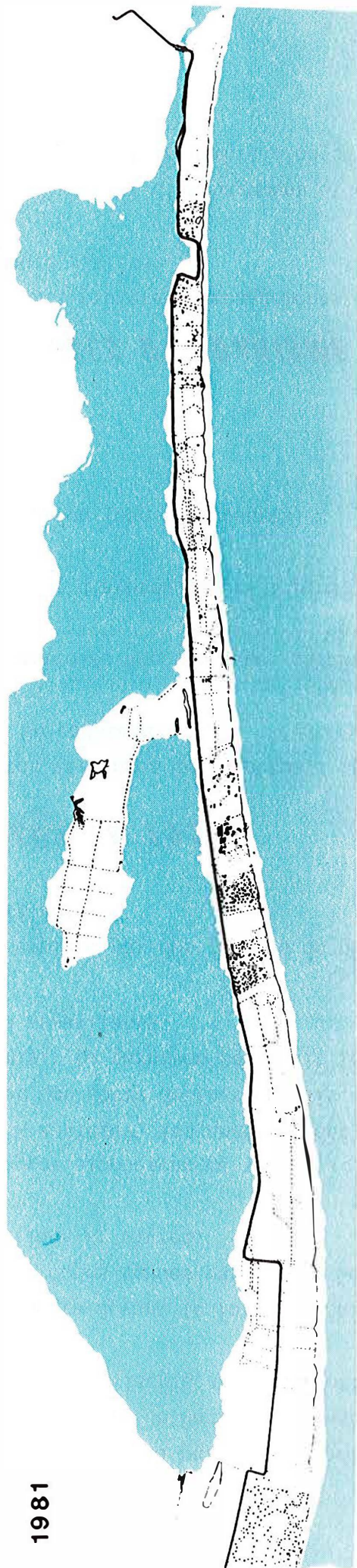
A la suite des différents projets d'aménagements de la lagune un pont est construit en 1969 et une route réalisée.

En 1974 un schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) prescrit pour le cordon lagunaire un certain nombre d'objectifs.

1958



1981



DEVELOPPEMENT DE L'URBANISATION

11- OBJECTIFS VISES PAR LE SCHEMA DE SECTEUR DE 1974

- a) Permettre l'implantation de 30 000 lits-touristes. Compte tenu de l'exiguïté du terrain, favoriser les constructions groupées.
- b) Structurer cette urbanisation et, outre les programmes d'hébergement, inciter la création de centres de vie.
- c) Favoriser l'activité balnéaire des résidents : accès à la plage, parkings publics, espaces verts publics. Empêcher la privatisation du bord de mer et de l'arrière-plage.
- d) Rechercher un paysage intéressant en alternant le rythme des constructions, en les prévoyant, tantôt en bord de route, tantôt en bord de mer. On obtient alors, aussi bien vu depuis la côte, que depuis la route, une succession de paysage végétal et de paysage minéral et la végétation existante est respectée.
- e) Prévoir sur la commune de LUCCIANA des réserves de terrains suffisantes pour recevoir les équipements techniques nécessaires à la réalisation d'un port de produits pétroliers de la Marana.
- f) Protéger l'étang de BIGUGLIA pour lui conserver sa vocation piscicole, en prévoyant, sous réserve de l'accord des propriétaires, une activité nautique de voiliers et pédalos.
- g) Respecter les contraintes des zones de bruits de l'aéroport en interdisant toute construction dans ce secteur.
- h) Permettre la liaison facile entre les zones agglomérées de l'arrière-pays (BASTIA principalement) et la plage.

Solutions proposées par le schéma

a) Centre de vie :

- La partie Nord du cordon lagunaire (la plus proche de BASTIA) vivra en relation étroite avec la cité. Il n'est pas prévu de véritable centre de vie dans ce secteur, mais par contre, on cherche à favoriser, ici, des équipements d'animation balnéaire, éventuellement un parc de loisirs pouvant comprendre théâtre de verdure, aire de fête foraine, etc...

- Presqu'île de SAN DAMIANU

Le Centre géographique du cordon lagunaire.

A la jonction du cordon lagunaire et de la presqu'île, construction dense d'un centre de vie, avec place publique, commerces, etc... Report de densité sur les secteurs constructibles, de façon à dégager un vaste parc public situé dans la zone de bruit de l'aéroport, parc qui assurera la liaison entre la mer et le centre de vie. Possibilité d'ouvrir ce centre de vie sur une activité nautique, sur l'étang de BIGUGLIA.

- Embouchure du Golu

Extrémité sud du schéma. L'éloignement des agglomérations de LUCCIANA et de BORGU, oblige à prévoir dans ce secteur, un nouveau pôle d'animation et à créer un centre de vie autonome. Par le jeu des reports de densité, on obtiendra un vaste parc boisé avec équipements sportifs, et des secteurs de construction dense autour des places publiques. Possibilité de prévoir à cet endroit des marinas.

b) Moyens de communication et de liaison

- Route

La route de la MARANA devra être renforcée et son emprise augmentée pour, permettre, à terme la réalisation d'une chaussée de 9 mètres de large et la création d'une piste cyclable de 3 mètres de large, ainsi qu'un trottoir de 2,5 mètres. Les virages de cette route seront redressés.

- Liaison avec BASTIA (port) et l'aéroport de PORETTA

La clientèle estivale débarquera soit par le port de BASTIA , soit par l'aéroport de PORETTA (qui deviendra aéroport international). Il est nécessaire de prévoir dès à présent les réserves foncières nécessaires à la réalisation d'un moyen de transport en site propre, permettant ainsi une desserte rapide, cadencée et sûre de tout le cordon lagunaire assurant sa liaison avec l'arrière-pays.

- Promenade pédestre

Dans toutes les zones où la construction sera autorisée en bord de mer, il sera prévu la création d'une promenade piétonnière aménagée en dehors du domaine public maritime. Dans les secteurs où la construction est prévue en bord de route, les espaces verts maintenus côté mer ne seront pas clos, de façon à permettre le libre accès du public. Des petits équipements de restauration pourront y être édifiés, de façon à inciter les constructeurs à respecter cette disposition.

c) Les rives de l'étang de BIGUGLIA

De façon systématique, à l'exception de la presqu'île de SAN DAMIANU, elles resteront en espaces naturels, jusqu'à la route de la MARANA.

21- EN 1974, LES P.O.S. DE FURIANI, BIGUGLIA, BORGU, LUCCIANA ESSAIENT D'ORGANISER L'URBANISME DU CORDON LAGUNAIRE SELON CES ORIENTATIONS

Rappelons ce qu'est un P.O.S. Ce plan définit de façon précise sur tout ou partie du territoire d'une commune, les conditions et les servitudes relatives à l'utilisation des sols.

Il comprend un ou plusieurs documents graphiques, un rapport de présentation, un règlement d'urbanisme et des annexes.

a) Documents graphiques

Sur les plans, sont portés :

- les limites des différentes zones (zones urbaines avec indication du ou des COS* , zones naturelles, zones d'activités spécialisées etc...)
- Le tracé et les caractéristiques des principales voies de circulation, y compris les sentiers piétonniers et les pistes cyclables.
- Les monuments ou sites à protéger ou à mettre en valeur, pour des motifs d'ordre esthétique, historique ou écologique.
- Les emplacements réservés pour des équipements publics ou d'intérêt général, ainsi que pour des espaces verts.
- Les espaces boisés, classés, à créer ou à conserver.
- Les terrains cultivés à protéger et inconstructibles dans les zones urbaines.
- Les territoires soumis à des procédures particulières (zones d'aménagement concerté etc...).
- Les servitudes d'utilité publique particulières.

b) Rapports

Le rapport justificatif explique la situation de la commune et précise les hypothèses de développement retenues, y compris les prévisions en matière d'équipement.

c) Règlement

Il fixe, de façon précise, le droit des sols pour chaque zone. Il précise, notamment, l'affectation dominante des sols, les règles de construction qui doivent être appliquées (marges de recul, emprise au sol, alignements) les conditions d'accès, d'équipements, de stationnements et de création d'espaces verts. Il détermine les conditions de transfert du droit d'utilisation des sols dans les zones protégées, en raison de la qualité des paysages (pour favoriser le regroupement de constructions d'autres terrains).

* COS : densité :
$$\frac{\text{surface planchers construits}}{\text{surface terrain}}$$

d) Annexes

L'élaboration du POS nécessite un certain nombre d'études concernant l'alimentation en eau, l'assainissement, les transports, la circulation et les problèmes d'environnement en général (paysage urbain, pollution, signalétique) qui peuvent donner lieu à des documents figurant dans les dossiers.

e) Procédure

Décision d'établissement du POS prise par le Préfet * et élaboration conjointe : mairie, administration, avec intervention possible des associations au sein d'un groupe de travail. Publication du POS et enquête publique. Modifications éventuelles et approbation du POS. Le plan est opposable au tiers à partir de la procédure. Il peut être révisé.

3/- EN 1979, UNE NOUVELLE ETUDE FAIT LE POINT SUR LA SITUATION DU CORDON LAGUNAIRE ET CONSTATE UN CERTAIN NOMBRE DE PROBLEMES

Le cordon lagunaire situé entre l'étang de Biguglia et la mer - environ 13 km de long sur souvent moins de 500 m de large - est un espace précieux mais fragile et menacé.

C'est un espace précieux :

- par la qualité de son ambiance,
- par son linéaire de plage,
- surtout par sa localisation qui en fait une aire naturelle de détente et de loisirs de l'agglomération bastiaise.

C'est un espace fragile :

- par sa constitution physique qui n'autorise pas une forte fréquentation sans précaution ,
- par son paysage à premiers plans horizontaux qui ne peut supporter n'importe quelle agression,

* Elle a changé depuis la loi sur la décentralisation qui place le POS sous la responsabilité du maire.

- par certains aspects écologiques en liaison, d'une part avec la faune de l'étang (aérienne et aquatique) qui demande le contrôle très strict des pollutions (en particulier les effluents) d'autre part avec la flore indispensable à la stabilisation du sol.

Il faut noter que ces aspects écologiques concernent non seulement le naturaliste mais aussi l'économiste (pêcherie).

C'est un espace menacé :

- l'agitation foncière observée montre la pression pour obtenir une urbanisation et une forte fréquentation,
- de premières réalisations à caractère médiocre et désordonné, risquent de créer une image répulsive,
- sans organisation et surtout sans équipement, des problèmes graves ne manqueront pas de se poser (assainissement, notamment) - et trop tard - tant pour l'équilibre écologique que pour les usagers eux-mêmes,
- la vocation publique, l'ouverture à tous les habitants de l'agglomération de sites de détente et de loisirs risquent d'être perdues ou très fortement limitées.

Le simple accès à la plage - domaine public - devient d'ores et déjà, de plus en plus difficile.

Il est donc important d'ordonner et de canaliser le développement qui s'y prépare.

Dans le cadre des études du S.D.A.U. de Bastia, le cordon lagunaire a été traité comme un espace à dominante de tourisme et de loisirs, et à fort développement (30 à 35 000 touristes), cependant que l'étang, lui-même, devrait être préservé de la pollution et garder son caractère naturel.

De tels objectifs nécessitent la prise en compte de l'aménagement, sous forme opérationnelle - et pas seulement réglementaire - par un système de maîtrise d'ouvrage, susceptible d'assurer les remembrements et péreonnements nécessaires, et la mise en place de l'équipement important indispensable pour que soient assurés, à la fois, l'aménagement dense et la préservation de l'étang.

En fait les conditions d'une telle prise en compte n'étaient pas réunies. Notamment la capacité financière des collectivités locales intéressées ne permettait pas d'assurer de gros pré-financements ; et le rythme mesuré de la demande ne permettait pas de rentabiliser rapidement l'équipement de départ et de procéder ensuite par auto-financement.

Le site laissé en l'état, l'évolution s'est poursuivie par des urbanisations désordonnées, un morcellement des propriétés, et la non prise en compte de l'équipement, qui justifient de *reprandre la réflexion dans une nouvelle optique.*

Il semble que la démarche la plus efficace soit de fournir aux responsables intéressés des collectivités locales et de l'administration, et notamment les groupes de travail P.O.S. des communes supports de Furiani , Borgu, Biguglia et Lucciana, les éléments susceptibles d'alimenter la discussion vers une réglementation et des actions adaptées au contexte.

L'objectif de développement touristique et d'aménagement d'un espace de loisirs lié à la mer pour l'agglomération bastiaise reste l'objectif essentiel. Il s'agit d'aboutir à une réglementation équilibrée, susceptible de satisfaire les besoins qui s'expriment sans porter atteinte grave ment au site, en respectant des normes d'équipement satisfaisantes , en conservant le caractère public d'une partie de l'espace, et en préservant l'avenir . Cette étude rappelle aussi que le cordon lagunaire est la première plage de grande capacité proche de l'agglomération bastiaise et que l'appartenance à quatre communes est une source de complexité pour ce qui est de la maîtrise d'ensemble de l'aménagement.

Elle rappelle que les boisements sont essentiels en ce qui concerne le paysage et l'atmosphère, dans un site plat ; toute ligne d'arbres est fortement ressentie à courte distance, pour présenter des zones ombragées pour des motifs de stabilisation du sol et d'écologie.

- L'urbanisation existante est sans ordre, sans homogénéité, localisée au gré des opportunités foncières. On note l'absence de formes denses, urbanisées avec des densités variables et un style architectural médiocre.

En ce qui concerne l'assainissement des eaux usées les systèmes existants sont souvent insuffisants ou défectueux . Il faudrait les contrôler et étudier les systèmes les mieux adaptés aux conditions du site et au volume d'urbanisation et de fréquentation.

Au rythme actuel, 700 ha uniformément couverts avec un C.O.S. de base de 0,16 représenteraient 11 000 logements de 100 m², soit près de 60 000 habitants !

Il apparaît que :

- l'échelle de l'agglomération bastiaise,
- la possibilité de trouver divers sites de détente, à distance raisonnable,
- la progressivité de la demande locale et continentale,
- l'intérêt écologique et économique de l'étang et sa fragilité devant les risques de pollution ,

conduisent à être modeste et prudent

* modeste en se fixant :

- soit un volume de l'ordre de 3000 équivalents-logements de 100 m²,
- soit un volume de 15 000 personnes hébergées en pointe, et non 30 000 comme prévu au SDAU.

Ceci pose des problèmes de circulation de de parking.

* prudent pour l'avenir :

- soit en gelant certains terrains et en les plantant,
- soit en autorisant des formes évolutives d'occupation de l'espace (campings par exemple).

Enfin, dernier aspect des évolutions constatées, la privatisation progressive par l'urbanisation limite les accès publics à la mer. De grandes portions de plages sont, de ce fait, d'ores et déjà impraticables par des usagers non riverains.

Il est proposé :

- de maintenir le caractère public de bord de mer y compris une bande d'arrière-plage pour la circulation piétonne,
- de prévoir des parkings plantés,
- de protéger la ceinture verte de l'étang et les marécages,
- de protéger et ouvrir au public les boisements existants,
- de réserver une piste cyclable,
- de maintenir San Damianu en zone agricole.

En décembre 1980, les quatre communes étaient d'accord pour réaliser un assainissement général.

4/- ANALYSE DES LIEUX EN 1981

D'après les photos aériennes, on constate :

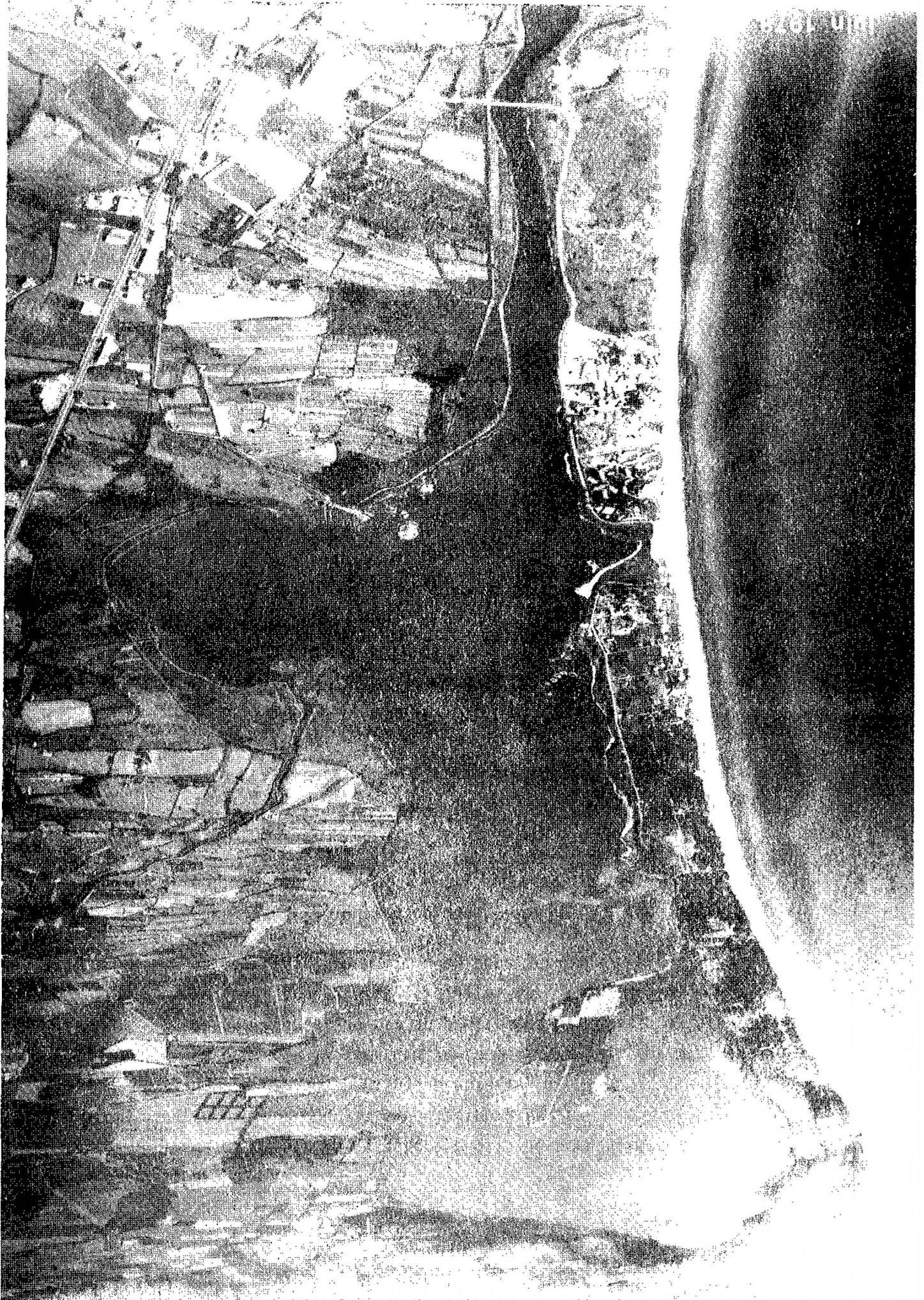
- le développement de l'urbanisation, suite à la réalisation du pont et de la route ;
- Les chemins et voiries qui se sont développés à l'intérieur et autour de cette urbanisation;
- Le développement agricole de la presqu'île de San Damianu (la végétation n'a pas été représentée).

On peut constater que, malgré les orientations du S.D.A.U. , l'urbanisation prend toute la largeur de la lagune depuis la route jusqu' à la mer, sans veiller à l'alternance, côté mer et côté route.

A cette époque, un article de presse (La Corse 12/1/81) dénombre 10 520 habitants saisonniers et 903 permanents.

Un groupe de travail comprenant les maires concernés et les représentants des administrations se prononce pour un total de 15 000 lits et prévoit une marine, ce qui représente 30 000 personnes sur le site, l'été.

5/- EN 1983, la densité est à nouveau débattue; on envisage de faire acquérir par l'Etat ou le département certains terrains à protéger et d'entreprendre des études d'environnement pour mieux connaître cet écosystème fragile et ses possibilités vis-à-vis des risques encourus.



Il aurait peut-être fallu commencer par cela. Ce genre d'études n'est préconisé que par la loi du 10 juillet 1976 sur la protection de la nature et par l'article R 123.17.4. du code de l'urbanisme. Ces textes imposent que les P.O.S comportent une analyse de l'état initial de l'environnement et précisent de quelle manière est prise en compte la préservation de cet environnement.

Une sensibilisation générale à laquelle n'est pas étrangère une association de sauvegarde permet d'espérer l'aménagement de cette zone, dans le strict respect des textes applicables, et avec le souci de la préserver.

Le Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres prévoit d'acheter l'étang de Biguglia. Cet organisme a été créé par la loi du 10 juillet 1975 pour mener une politique foncière de sauvegarde du littoral, de respect des sites naturels et de l'équilibre écologique.

6 - LES ATTEINTES AU MILIEU

A - MILIEU PHYSIQUE

Si les zones humides sont le réceptacle des eaux du bassin versant, elles le sont aussi pour toutes les pollutions qui en sont issues. Les zones humides sont, en quelque sorte, un bassin de décantation où s'accumulent sels minéraux, matières organiques, mais aussi pesticides, détergents en provenance des villes, industries et activités agricoles situées en amont.

Cette situation générale se vérifie parfaitement dans le cas de l'Etang de BIGUGLIA: c'est le type de zone humide sur laquelle on recense tous les types d'agressions :

- pollutions d'origine industrielle, agricole, urbaine ;
- urbanisation anarchique dommageable pour l'écosystème ;
- pression de chasse

Sur le bassin versant

Une récente étude de la Direction Départementale de l'Agriculture de la Haute-Corse, réalisée à la demande du syndicat intercommunal de la MARANA recense les "points noirs", commune par commune, sur le bassin versant de l'étang.

En voici l'essentiel.

Commune de FURIANI

L'évolution récente de cette commune a été marquée par le développement de la zone industrielle et par l'apparition de nouveaux lotissements. La commune de FURIANI, appartient au district urbain de BASTIA; à ce titre, les équipements d'assainissement sont districaux. L'ensemble des effluents collectés transite, par l'intermédiaire de cinq postes de refoulement, jusqu'à la station d'épuration de l'ARINELLA.

Les " points noirs " que l'on peut relever sont les suivants :

- les trop-pleins des cinq postes de refoulement précités se déversent dans le canal de ceinture, et l'ensemble des effluents collectés dans la commune aboutissent, en cas d'arrêt de ces postes, directement à l'étang par l'intermédiaire de la station de pompage du FORT, perturbant ainsi l'activité piscicole pratiquée.

- La présence d'un nombre important d'établissements industriels et commerciaux qui soit sont raccordés au réseau public sans prétraitement spécifique, soit déversent directement leurs effluents dans le réseau hydrographique ou les canaux qui aboutissent dans l'étang.
- le sous-dimensionnement de la station d'épuration : prévue pour 15.000 équivalents-habitants, elle reçoit les effluents d'une population de 30.000 personnes.

COMMUNE DE BIGUGLIA

L'évolution récente de la commune a été marquée par la création d'une zone industrielle ; la population de la commune s'est notablement accrue avec la création d'un lotissement et l'extension des agglomérations. L'ensemble de la commune est desservi par un réseau public d'assainissement qui aboutit à une station d'épuration d'une capacité nominale de 2000 équivalents-habitants.

Un certain nombre de "points noirs" ont été mis en évidence :

- le sous-dimensionnement actuel du poste de refoulement du BEVINCU ;
- l'existence de certaines malfaçons dans un lotissement au niveau des réseaux d'eau et d'assainissement qui peuvent être à l'origine d'introduction d'eaux parasites ;
- le défaut d'étanchéité du réseau gravitaire [♦] ;
- l'actuel rejet des effluents de sortie de la station d'épuration s'effectue dans le canal de ceinture de l'étang qui aboutit à la station du FORT.
- La présence d'un certain nombre d'établissements pollueurs qui sont raccordés au réseau public sans prétraitement.
- le sous-dimensionnement de la station d'épuration.

[♦]réseau gravitaire : écoulement des liquides par gravité, du fait des pentes.

COMMUNE DE BORGU

Comme ses voisines, la commune de BORGU a connu ces dernières années un important développement de la construction sur son territoire, à vocation commerciale ou d'hébergement.

Les problèmes et insuffisances rencontrés dans cette commune sont de trois ordres :

- le sous-dimensionnement de la station d'épuration existante qui reçoit les effluents d'une population permanente de 1.700 personnes.
- La présence de caves vinicoles qui déversent dans le milieu naturel, d'abondantes quantités d'eaux, polluées à l'époque des vendanges.
- L'absence actuelle de réseau d'assainissement dans la partie nord de la commune qui, outre l'urbanisation existante, verra s'implanter dans les prochaines années à venir la prison de BASTIA et un lycée agricole.

COMMUNE DE LUCCIANA

Outre le développement important d'un habitat diffus dans la plaine, l'évolution récente de la commune de LUCCIANA s'est traduite par un essor des agglomérations.

Sur le plan des équipements, il faut noter l'absence de station d'épuration au village, dont les effluents collectés par un réseau gravitaire se déversent directement dans le ruisseau, la MORMORANA.

La commune de LUCCIANA, qui n'est que partiellement limitrophe de l'étang, est, à ce titre, moins susceptible d'induire une pollution domestique et industrielle que les trois autres communes.

Il apparaît cependant nécessaire

- de vérifier l'impact sur la MORMORANA du rejet direct des effluents du village.
- d'examiner les conditions de rejet des effluents de certains établissements industriels.

- de prendre toutes mesures pour limiter la pollution véhiculée par le Canal du FUSSONE et qui menace à la fois l'étang et le GOLU. Ces pollutions ou risques de pollution sont de trois natures :
- . Les décharges d'ordures ménagères ;
- . Le dépôt d'hydrocarbures qui peut être à l'origine de pollutions accidentelles comme en 1983.
- . Le projet d'assainissement qui prévoit la construction d'une station d'épuration à proximité du FUSSONE et le rejet des effluents traités dans ce canal. La mise en oeuvre de ce schéma pourrait avoir pour conséquence l'introduction d'une pollution résiduelle importante dans l'étang.

Deux exemples chiffrés pour illustrer les "points noirs" de la pollution :

1°) L'étude de la D.D.A. recense les établissements industriels et commerciaux et leur affecte un chiffre variant de I à IV :

- Niveau I : Pas de pollution
- Niveau II : Faible pollution
- Niveau III : Pollution moyenne ou risque
- Niveau IV : Forte pollution ou risque important.

Ainsi, de FURIANI à CASAMOZZA, le long de la R.N. 193, 412 établissements industriels et commerciaux ont été recensés :

- 67 sont de niveau II
- 30 sont de niveau III
- 61 sont de niveau IV

Au total, 158 établissements ont des rejets polluants.

2°) Il faut signaler la présence de 15 établissements vinicoles dont la production totale est de 300.000 hectolitres par an et dont les rejets mal connus (infiltrations, ruissellements) aboutissent, au moins en partie, à l'étang ou à la nappe phréatique.

Sur le cordon lagunaire

L'étang de BIGUGLIA reçoit également des pollutions en provenance du cordon lagunaire. Elles proviennent toutes des habitations, lotissements, hôtels, ensembles pavillonnaires, centres de loisirs.

Quand les dernières opérations de construction seront achevées, on estime que la fréquentation du cordon lagunaire, en période estivale, atteindra le chiffre de 9.000 personnes environ.

Il ressort de ce recensement (bassin versant et cordon lagunaire) qu'aucun plan d'assainissement n'existe et que le devenir des rejets est souvent inconnu. En définitive, ces rejets ont de fortes chances d'aboutir à l'étang, participant, à plus ou moins longue échéance, à l'eutrophisation du milieu, c'est-à-dire à la rupture de l'équilibre biologique.

Mais l'activité humaine engendre d'autres types d'impacts sur le milieu :

- le défrichement préalable à l'urbanisation ou à la mise en valeur agricole ;
- les incendies du couvert végétal et particulièrement des rose-lières bordant l'étang ;
- les extractions de sable sur le lido, le creusement de chenaux.

B - MILIEU ORNITHOLOGIQUE

L'étang de BIGUGLIA, de par la diversité des biotopes qu'il offre (roselières, vasières, plan d'eau etc...), se révèle pour les oiseaux un centre d'intérêt de grande importance.

Le constat n'est pas d'aujourd'hui. Eusèbe de Girault de Saint-Fargeau écrit en 1838, lors de sa description du département de la Corse : "On voit sur l'étang de BIGUGLIA, un grand nombre d'oies sauvages, beaucoup de canards, de poules d'eau etc..."

L'importance de l'avifaune avait donc impressionné le géographe . Les ornithologues qui se succéderont alors comme le R.P Jourdain (1907) signaleront tous dans leurs notes ornithologiques, l'extrême variété et abondance des oiseaux sur ce site.

Il faut dire que l'étang a bénéficié, jusqu'aux années de la dernière guerre, de conditions particulièrement favorables pour l'avifaune. Lieu redouté par l'homme à cause des maladies qui y sévissaient (malaria , paludisme, thyphoïde), la lagune et les zones humides qui l'entourent étaient abandonnées à la nature. Un écosystème où l'action de l'homme était presque nulle. Pendant la dernière guerre, le D.D.T. des armées américaines va amorcer une nouvelle ère pour l'étang, ère de mutation parachevée par la mise en valeur de la plaine orientale.

Ce milieu naturel intact en subira les conséquences.

L'erismature à tête blanche, petit canard, sera observé pour la dernière fois en 1966, le pygargue à queue blanche sera quant à lui observé sur Biguglia pour la dernière fois en 1968. Pour le premier, une trop forte pression de chasse semble être à l'origine de sa disparition, pour le second la modification des habitats, l'appauvrissement des ressources trophiques, la chasse et les empoisonnements.

Qu'en est-il aujourd'hui ?

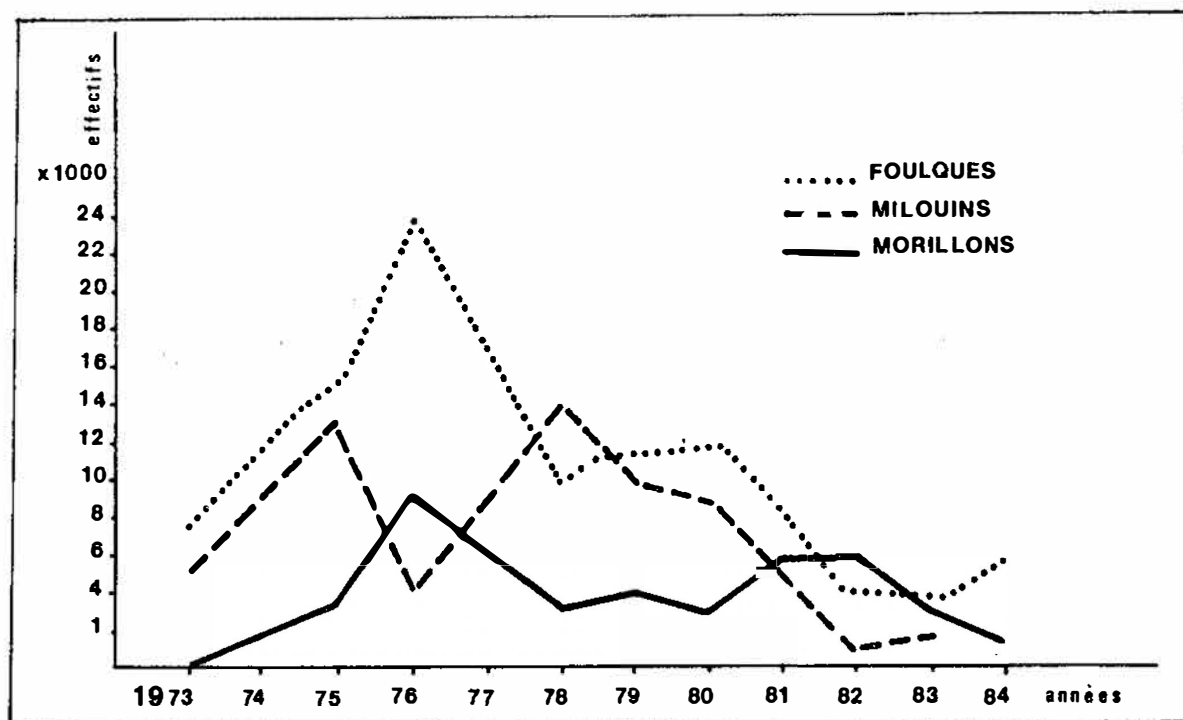
Depuis maintenant dix ans, le club ornithologique de l'association des Amis du Parc Naturel Régional Corse entreprend un suivi systématique de l'avifaune de Biguglia, suivi repris au niveau national. Il s'agit de :

- Estimation et comptage des espèces hivernant sur l'étang ;
- Observation très suivie des migrations de limicoles et d'échassiers depuis l'observatoire de Tombulu Biancu ;
- Observation et baguage d'espèces fréquentant les roselières de l'étang en estivage, ou hivernage.

Ces divers travaux ont permis de faire connaître l'importance du rôle joué par cet étang pour les espèces hivernantes.

Par exemple :

Entre 1973 et 1980, ce plan d'eau a accueilli 20 % des canards milouins recensés au niveau français, 17 % des canards morillons et 10 % des foulques macroules, ce qui fait de lui une zone d'hivernage de première importance,



Effectif des foulques et des fuligules hivernant en Corse. (recensement en janvier).

A la lecture de ces courbes on peut s'apercevoir que les effectifs de canards milouins et de foulques sont en nette régression depuis 1978.

Quelles sont les causes de cette diminution ?

Plusieurs facteurs peuvent intervenir :

1°) Les phénomènes climatologiques

Les hivers doux peuvent permettre l'hivernage de ces oiseaux ailleurs (en France continentale, en Italie)...

2°) Une urbanisation galopante, et une mise en agriculture des abords très importante. Un plan d'eau qui reçoit de plus en plus de rejets urbains et agricoles (eaux usées, huiles, pesticides). En raison de tous ces phénomènes, ne va-t-on pas assister à la destruction du "capital nourriture" de l'avifaune ? Le moment n'est-il pas venu de chercher des solutions pour y remédier ?

3°) Une forte pression de chasse et de braconnage : chasse à la sauvagine, parfois très meurtrière comme la fameuse "travata", battue de tradition ancienne mais plus du tout adaptée avec l'apparition de bateaux à moteurs. La battue, s'effectuant début janvier, avait pour effet de précipiter le départ en migration des survivants.

Des mesures urgentes de protection doivent être prises très rapidement, tant au niveau urbanistique que cynégétique.

7 - PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

L'étang de BIGUGLIA est menacé par l'eutrophisation due aux apports azotés d'origine agricole et aux divers effluents d'origine urbaine . L'assainissement du bassin versant et du cordon lagunaire est devenu urgent. En août 1985, les méfaits de la pollution alliés à des conditions hydrologiques sévères, un étiage important, l'ensablement naturel du grau, ont entraîné la mortalité de plusieurs centaines de poissons. Ces crises "dystrophiques", où l'on assiste à une rupture temporaire de l'équilibre naturel, sont fréquentes en été mais elles n'ont jamais été aussi spectaculaires qu'en 1984 et 1985.

Si l'on veut maintenir et "valoriser" la production de l'étang de BIGUGLIA, il est nécessaire d'établir un plan d'assainissement excluant les rejets d'eaux usées dans l'étang.

Pour ce qui est des risques de pollution et d'eutrophisation, le taux de renouvellement de l'étang mérite d'être amélioré. Cette amélioration peut être obtenue par l'entretien ou l'aménagement du grau actuel, ce qui ne risque pas de mariniser l'ensemble de l'étang.

L'ouverture à la mer est donc le premier point à envisager si l'on veut maintenir et augmenter les capacités piscicoles de l'étang, de BIGUGLIA. Il a été souligné que l'écrasante majorité de la production est due à des espèces à recrutement marin (anguilles, sparidés, loups...). Les migrations se font sous forme de passages ponctuels, par cohortes, durant de brèves périodes allant de quelques semaines pour l'entrée dans l'étang à quelques jours pour la sortie. Le maximum des entrées est le fait de jeunes individus, d'âge inférieur à 2 ans, au printemps et à l'automne. Le maximum des sorties vers la mer a lieu en automne et en hiver. Ceci doit permettre de déterminer les périodes d'ouvertures à la mer, indispensables pour le recrutement.

En ce qui concerne la dimension du grau, il faut tenir compte des données suivantes :

- la profondeur doit être suffisante pour ne pas perturber la migration ;

- le taux de renouvellement complet des eaux de l'étang de BIGUGLIA est estimé à 5 mois. Le grau nécessite un entretien périodique de dragage .

Une bonne communication avec la mer est indispensable pour permettre un bon développement de la pêche et pour avoir, en toute saison, une eau de bonne qualité compatible avec les élevages intensifs.

Pour améliorer la pêche et la production naturelle, il faut connaître les conditions d'exploitation : production de l'étang, composition spécifique et démographique, effort de pêche.

* Ces données manquent actuellement. Le caractère privé et artisanal des exploitations doit disparaître pour laisser la place à des aménagements aquacoles définis rationnellement par des spécialistes. Il est certain que les propriétaires et les exploitants doivent prendre conscience de la nécessité de cette approche.

Avec l'avis favorable du "Conseil des Rivages de Corse" pour l'acquisition de l'étang de BIGUGLIA par le "Conservatoire du Littoral", l'espoir renaît : cette acquisition est une première étape vers la protection de l'ensemble de la zone humide de BIGUGLIA. Cette protection n'est pas analogue à une création de réserve naturelle où les activités humaines sont interdites : les gestionnaires de l'étang seront vigilants quant aux pollutions amenées par le bassin versant et le cordon lagunaire.

Parfaitement protégé et aménagé, l'étang de BIGUGLIA peut redevenir l'atout économique indéniable de jadis.

CONCLUSION

Actuellement, on assiste à une prise de conscience générale en faveur de la protection de l'environnement. En effet, depuis 1983, le cordon lagunaire est inconstructible. Il n'existe encore aucun document d'urbanisme.

La loi 86-2 du 3 janvier 1986 s'applique dans toute sa rigueur.

De nombreuses études sont en cours :

- un projet d'arrêté préfectoral de protection des biotopes visant essentiellement les berges de l'étang (1983) ;
- une étude d'assainissement déjà évoquée dont le maître d'ouvrage est le SIVOM de la Marana (1984) ;
- une réflexion sur les possibilités d'aménagement du cordon lagunaire en fonction des contraintes supra-communales (1985).

Ces différents documents doivent tendre vers un seul objectif : la protection de la zone humide de Biguglia. Cette protection sera effective avec l'acquisition de l'étang par le Conservatoire du Littoral. Ce dernier peut renforcer cette protection en se portant acquéreur des superficies encore vierges existant sur le cordon lagunaire.

Ainsi préservée, la zone humide de BIGUGLIA peut être aménagée :

- en réalisant un espace de découverte du milieu naturel ;
- en ouvrant les espaces verts acquis au public (loisirs, détente) ;
- en valorisant l'activité de pêche sur l'étang.

8 - LES OUTILS DE PROTECTION

LA LEGISLATION

Sur le cordon lagunaire, l'urbanisation anarchique non maîtrisée est responsable de l'état actuel du milieu. La surdensité liée au manque total d'équipements est dommageable pour le milieu naturel et compromet les activités de pêche dans l'étang (cf. L'homme et les zones humides) .

Des mesures urgentes sont nécessaires pour protéger ce milieu de grande valeur biologique, écologique et économique. L'étude de la D.D.A. demandée par le syndicat intercommunal de la MARANA devrait déboucher sur un plan de dépollution de l'étang,

Toutefois, un arsenal réglementaire existe pour protéger les milieux naturels de ce type. Il s'agit de :

- La loi 86-2 du 3 janvier 1986 relative à l'aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral : cette loi a pour objet, notamment, la protection des équilibres biologiques et écologiques, la lutte contre l'érosion, la préservation des sites, des paysages et du patrimoine.

- L'article 38 de la loi du 83-8 du 7 janvier 1983, modifiée par la loi du 19 août 1986 énonce une règle de constructibilité limitée, applicable en l'absence de plan d'occupation des sols.

- L'article R 123-17 du code de l'urbanisme impose que le rapport de présentation du P.O.S. comporte une analyse, en fonction de la sensibilité du milieu, de l'état initial du site et de l'environnement, et des incidences de la mise en valeur du P.O.S. sur leur évolution, ainsi que des mesures prises pour leur préservation et leur mise en valeur.

- La loi 76-629 du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature.

- La loi 76.629 du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature.

- Le décret 77.1295 du 25 novembre 1977 pris pour l'application des articles 3 et 4 de la loi du 10 juillet 1976 sur la protection de la nature et concernant la protection de la flore et de la faune sauvages du patrimoine naturel français.

- La loi 75.633 du 15 juillet 1975 relative à l'élimination des déchets.

- La directive du Conseil des Communautés Européennes 75.442 relative aux déchets.

- L'article L.131.1 et suivant du code des communes qui confèrent des pouvoirs de police aux maires.

Ces outils réglementaires efficaces sont à la disposition de tout citoyen, de toute association de protection de la nature et du cadre de vie qui doivent demeurer vigilants et déterminés à faire sanctionner toute illégalité susceptible de porter atteinte au milieu naturel.

LEGENDE DES DIAPOSITIVES

- 1 Vue aérienne (I.G.N)
- 2 Vue oblique prise depuis Serra di Pignu
- 3 Le grau, extrémité nord de l'étang
- 4 Le fort
- 5 La bordigue
- 6 Canards pilets dans les roseaux
- 7 Echasses blanches
- 8 La roselière
- 9 Vue microscopique d'une larve de crabe
- 10 Exemple d'urbanisation
- 11 Station d'épuration
- 12 La sablière

La diapositive n°1 a pu être reproduite grâce à l'obligeance du Bureau pour le Développement de la Production Agricole (BDPA - Paris), avec l'accord de la Mission Interministérielle pour la protection et l'Aménagement de l'Espace Naturel Méditerranéen (Marseille).

SUGGESTIONS POUR L'ETUDE

DE L'URBANISATION

1. LOCALISATION DANS L'ENSEMBLE DE LA REGION

Situation par rapport à Bastia et par rapport aux communes concernées :

Furiani - Biguglia - Borgu - Lucciana

Etude sur carte au 1/25 000^e - Limites des communes. Observer les routes et chemins de liaisons avec les villages et Bastia.

Chemins de desserte .

Observation par vue aérienne oblique depuis les villages du piémont, depuis le col de Teghime.

2. OBSERVATION DU PAYSAGE NATUREL ET URBAIN

a) Vues de loin :

- Observation des parties principales du paysage : la lagune - l'étang - la presqu'île - la plaine - le piémont. Faire des croquis ou des photos ;

- Les parties boisées, les parties cultivées, les rivières ; les routes et chemins - Les canaux ;

- Les parties urbanisées de manière dense ou diffuse. La mer et les îles italiennes.

- Evolution de ces paysages d'après le récit des personnes âgées ou des textes anciens .

b) Vues de près : plusieurs points de vues

- depuis le nord et le pont sur l'embouchure ;

- depuis le fort au nord ;

- depuis le chemin d'accès à San Damianu ;

- depuis la route longeant l'étang ;

- depuis le tournant en face de la tour de la pointe d'Arcu.

- Observer les différents plans : les montagnes, les villages, la plaine, l'étang

avec ses aménagements pour la pêche, ses oiseaux, ses roseaux et ses rives

- les différents aspects du paysage du cordon lagunaire et leur alternance dans le sens longitudinal. Les différentes parties dans le sens transversal : les rives de l'étang, la route, les boisements ou les constructions, la plage, la mer.

Qualité et originalité de ce vaste paysage par rapport à d'autres paysages de Corse ?

- Observer les différents paysages de détail sur le cordon lagunaire :

- . Les zones naturelles ou construites ;
- . Les boisements conservés ou en voie de disparition ;
- . L'état des arbres, les débroussailllements ;
- . La plage : les lieux de baignade ;
la propreté ;
l'équipement de la plage : buvettes, etc
- . Les rives de l'étang ;
- . Les groupes de villas ou les lotissements ;
- . Les camps de vacances ;
- . Les campings ;
- . Les équipements de loisirs .

- Observer l'architecture :

- . La distance des bâtiments par rapport à la mer ;
- . Volume et proportions des bâtiments ;
- . Nombre d'étages ;
- . Variété des clôtures .

Cette architecture est-elle bien adaptée au paysage et au microclimat de ce site ?

Comment sont aménagés les jardins et les espaces libres autour des bâtiments ?

Observer la densité des constructions. Réfléchir à la population accueillie en été. Réfléchir à la notion de domaine public maritime. Comment est-il délimité ? Quelle est la population l'hiver ?

Observer les équipements. Sont-ils suffisants ?

Statut ?

La route : son état ?

Son utilisation comme promenade, piste cyclable etc... ?

Est-elle dangereuse ? Pourquoi ?

Existence ou non de chemins pédestres, publics ou non ?

Existence d'accès à la plage ?

Sont-ils suffisants ?

Y a-t-il eu exagération dans la fermeture des accès ?

Les aires de stationnement.

- leur situation ? sont-elles suffisantes ? Conséquences ?

Les lignes électriques et téléphoniques.

- Conception.

Existence d'eau potable en quantité suffisante ?

Nappe phréatique. Existence ? Menace ?

Assainissement et rejet des eaux usées ? Par quels moyens ?

Implantation - conception ?

Où se rejettent les eaux usées ou de ruissellement des zones à l'ouest de l'étang ?

Nature de ces rejets - traitement.

Ramassage des ordures ? Par quel moyen ?

Existence de décharges sauvages ? Implantation.

Existence des espaces verts publics ? entretien ? protection ?

Lieux de réunion ? Loisirs en été ? en hiver ?

Equipement scolaire ?

Ligne d'autobus ? Transport scolaire ?

Commerces ? Comment les habitants du cordon se procurent-ils leur nourriture quotidienne. En été ? en hiver ?

3. POLLUTION OU DEGRADATION DU PAYSAGE

Comment se traduisent-elles ?

- bruit
- ordures
- constructions malencontreuses, etc..
- nuisances industrielles.

4. MESURES A PRENDRE

Quelles mesures urgentes prendriez-vous si vous étiez responsable de l'aménagement ?

Quelle est, selon vous, l'évolution prévisible de l'urbanisation de ce cordon lagunaire ?

Quelle serait son évolution souhaitable ?

SUGGESTIONS POUR L'ETUDE

DU MILIEU NATUREL

- La communication mer-étang est-elle importante ? Pourquoi ? Doit-on surveiller cette ouverture ?
- Expliquer l'existence d'un gradient de salinité du nord au sud de l'étang.
Exercice : Application de ce gradient à la nature de la végétation terrestre et aquatique ?
- La nappe phréatique. La décrire. Quels sont les facteurs qui la menacent ? Quelles en sont les conséquences ?
- La vasière est importante pour l'accueil des oiseaux d'eau. Lesquels ? Quel oiseau d'eau estive régulièrement à TOMBULU BIANCU ? Y-a-t-il des espèces nicheuses à cet endroit ?
- Quel est le rôle biologique et écologique d'une roselière ? De quelles espèces végétales est-elle composée ?
- Quelle est l'espèce végétale que l'on rencontre sur le cordon lagunaire et qui est absente de France continentale ?
- Qu'est-ce qu'une ripisylve ?

Exercice - Prendre la liste nationale des oiseaux protégés et voir ceux qui sont présents à BIGUGLIA. Quelle mesure de protection peut-on demander à ce moment là ?

- Même exercice avec la liste des mammifères, des reptiles, des amphibiens, des espèces végétales.
- Quelles sont les espèces pêchées à BIGUGLIA ?
Quel est le tonnage ? La production est-elle écoulee sur place ?
- L'étang de BIGUGLIA est-il propriété privée ou fait-il partie du domaine public ?

- L'eau de l'étang se renouvelle. Quel est le temps de renouvellement ?
- Peut - on améliorer les conditions de pêche ? Comment ?
- Quelles sont les menaces qui pèsent sur l'activité de pêche ? Peut-on y remédier ? Comment ?
- L'étang de BIGUGLIA est un milieu agressé à la fois sur le bassin versant et sur le cordon lagunaire. Donner l'origine et la nature des pollutions. Combien d'établissements industriels et commerciaux, recensés en 1985 polluent l'étang ?
- Quelles sont les mesures prises par les maires pour lutter contre la pollution ?
- Pensez-vous qu'il est encore temps de dépolluer le milieu pour sauver l'étang ?
- Qu'est-ce que le Conservatoire du littoral ? Comment peut-il intervenir à BIGUGLIA ? Quels seraient les résultats d'une intervention de Conservatoire sur l'étang ?
- Citer les outils juridiques existants qui peuvent être mis en application pour la protection d'une zone littorale naturelle ? S'appliquent-ils à l'étang de BIGUGLIA ?
- A votre avis, ont-ils été appliqués à l'étang de BIGUGLIA, cette zone étant un espace de valeur exceptionnelle pour l'avifaune et les activités de pêche ?

BIBLIOGRAPHIE

- SOMIVAC-C.T.G.R.E.F. - Etude des écosystèmes des étangs de BIGUGLIA - DIANA - URBINO - Rapport pour la mission interministérielle pour la protection et l'aménagement de l'espace naturel méditerranéen.
- D.D.A. 1984 - Protection de l'étang de Biguglia. Communes de FURIANI, BIGUGLIA, BORGO et LUCCIANA.
- BROCHOT-GOARDOU (S) et VAULOT (D) - 1977 - Zones humides en Corse. Option "Environnement et Aménagement" de l'ENGREF.
- S.R.A.E. Corse, 1982 - L'aquifère alluvial du GOLO (Haute-Corse) Rapport.
- C.E.M.A.G.R.E.F. 1982 - Les étangs corses. Niveaux trophiques. Critères d'aménagement. Rapport SOMIVAC - ISTPM.
- BROCHOT-GOARDOU, S. et VAULOT, D. 1977 - Zones humides en Corse. C.T.G.R.E.F., Division A.L.A. - E.N.G.R.E.F.
- FRISONI, G.F. 1978 - Zones humides du littoral oriental corse C.T.G.R.E.F. Etude N° 7.
- SOMIVAC, ISTPM 1982 - Les ETANGS CORSES : niveaux trophiques et Critères d'aménagement. C.E.M.A.G.R.E.F. Groupement de MONTPELLIER.
- D.D.E. Etudes diverses sur l'urbanisation du cordon lagunaire
- ASSOCIATION DES AMIS DU P.N.R.C. 1984 - Les oiseaux en Corse.

Les schémas et les cartes des pages :
6 - 7 - 8 - 13 - 18 - 21 - 23 - 25 -
ont été réalisés à partir de l'étude n°7
du CTGREF publiée en 1978,
Inventaire des zones humides du littoral
oriental corse

REALISATION

Document conçu et réalisé par :

Melle FIGARELLA M.	Présidente de l'Association pour la Sauvegarde de la Marana.
M.M. LEJEAL P.	Directeur du Service Animation, Parc Naturel Régional de la Corse
PASQUALINI J.	Directeur du Centre Départemental de Documentation Pédagogique de la Haute-Corse
PONCIN J.	Chargé de Mission à la Délégation Régionale à l'Architecture et à l'Environnement.
THIERY F.	Chargé d'Etudes au Centre Départemental de Documentation Pédagogique de la Haute-Corse.
VITTORI F.	Directeur du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Haute-Corse.

Avec la Collaboration de :

- * La Délégation Régionale à l'Architecture et à l'Environnement et son Centre Régional d'Etude et de Documentation de l'Environnement Corse.
- * Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Haute-Corse.
- * du Parc Naturel Régional de la Corse
- * de l'Association pour la Sauvegarde de la Marana.

Maquette :	THIERY Francis
Dactylographie :	RAO Marie-Louise
Offset :	LOLLI Marcel

